



HAL
open science

Traitement des documents audiovisuels : enjeux et perspectives.

Sandra Guntz

► **To cite this version:**

Sandra Guntz. Traitement des documents audiovisuels : enjeux et perspectives.. domain_shs.info.docu. 2005. mem_00485596

HAL Id: mem_00485596

https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_00485596

Submitted on 21 May 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UFR IDIST
Université Charles de Gaulle – Lille 3

Master mention Information, Communication
et Documentation

Nom : Guntz Sandra



Traitement des documents audiovisuels :
Enjeux et perspectives

GROUP

CANAL+

Tuteur universitaire :

Ismail TIMIMI

Maître de conférences
en informatique
linguistique

Tuteur d'entreprise :

Luc Michel

Rédacteur en Chef et
Responsable de la cellule
documentation
à Canal+/ i<télé

Année 2004-2005

Mes sincères remerciements sont adressés à :

- *Monsieur Jean-Claude Paris et Monsieur Bernard Zekri, respectivement directeur général et directeur de la rédaction de la chaîne i> Télé, pour m'avoir accueillie au sein de la chaîne.*

- *Monsieur Luc Michel, rédacteur en Chef de la rédaction et responsable de la documentation, pour m'avoir attribué ce stage au poste de documentaliste, pour sa confiance et la motivation qu'il insuffle à toute l'équipe.*

- *L'ensemble des acteurs de la cellule documentation pour leur compréhension et leur patience*

Ainsi que toutes les personnes ayant contribué à donner à ce stage les dimensions professionnelles et humaines que l'on peut attendre d'un stage.

SOMMAIRE

<i>Introduction</i>	4
1. Présentation de l'entreprise	5
1.1 Le groupe Canal +, une entreprise diversifiée	5
1.2 La chaîne i>télé, une chaîne d'information dynamique	8
2. Le document audiovisuel : particularités et enjeux	10
2.1 Document numérique et indexation	10
2.2 Spécificités du document audiovisuel	15
2.3 Indexation audiovisuel grâce aux outils numériques	19
2.4 Vers une automatisation du traitement des documents audiovisuels	22
3. Enjeux du traitement des documents audiovisuels dans une rédaction télévisée	32
3.1 Collecte des documents	32
3.1.1 Les Agence de presse, une ressource d'image incomparable	32
3.1.2 Documents réalisés par la chaîne: pour être au plus près de l'actualité	34
3.2 Analyse des documents	36
3.2.1 La cellule image, entre administration et prévision	36
3.2.2 La cellule documentaire : une fonction essentielle	37
3.2.2.1 L'indexation de sujets nationaux et internationaux	38
3.2.2.2 Illustration des sujets mixés des journalistes	53
3.2.2.3 Création de dossiers thématiques	58
3.2.3 Cellule montage	59
3.3 Diffusion des documents	59
3.3.1 La Cellule édition, l'assurance qualité du journal télévisé	59
3.3.2 Journal télévisé, un médiateur de l'information	60
4. Expérience acquise	70
<i>Conclusion</i>	71
<i>Bibliographie</i>	72
<i>Annexes</i>	73
<i>Table des matières</i>	97

INTRODUCTION

C'est au sein de la rédaction télévisée d'i<télé, chaîne d'information de Canal+, que j'ai pu effectuer mon stage.

En qualité d'assistante documentaliste durant 6 semaines, j'ai pu suivre et participer aux activités quotidiennes du documentaliste et mener des observations sur l'ensemble du fonctionnement de la rédaction télévisée.

Dans un premier temps, nous verrons une brève présentation du groupe Canal+, et plus particulièrement la chaîne d'information i<télé.

Afin de bien comprendre les spécificités du travail de documentation dans une rédaction télévisée, et plus généralement le traitement des documents audiovisuels, je me propose dans un deuxième temps de vous présenter les particularités et les enjeux des documents audiovisuels.

Puis, nous focaliserons notre attention sur la rédaction télévisée d'i<télé, son organisation et les enjeux du traitement des documents audiovisuels dans une telle structure.

Nous verrons alors les responsabilités auxquelles j'ai pu prendre part, et enfin les perspectives qui peuvent émaner de ce stage.

1. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE



1.1 Le groupe Canal+, une entreprise diversifiée

L'entreprise Canal+ a été créée en 1984, afin d'exploiter le quatrième canal hertzien. Elle fait alors le choix de la télévision payante, ainsi que d'un contenu spécialisé associant cinéma et sport. D'abord surpris, le public français fera un bon accueil à ce concept qui donnera à la chaîne une position de leader européen dans la télévision à péage. Elle pourra ainsi engager une internationalisation européenne (Espagne, Belgique, Pays Bas, Scandinavie, Pologne, Italie, Allemagne) qui rencontrera de sérieuses difficultés, au moins pour ces deux derniers pays.

Le groupe Canal+ est un acteur majeur dans l'édition et la distribution de chaînes payantes et dans la production de films et de programmes de télévision.

La télévision a connu ces dernières années une formidable progression de son activité, le satellite et le câble ayant démultiplié l'offre de chaînes. Le groupe Canal+ initiateur de nombreuses révolutions dans le secteur audiovisuel, a contribué à l'avancé des chaînes payantes.

Le groupe Canal+ fort de 3000 collaborateurs et d'un parc d'abonnés de 8 millions, poursuit sa progression, grâce à une politique commerciale dynamique et des programmes cinématographiques et sportifs en exclusivité.

Les activités du groupe sont regroupés en 3 pôles distincts (Voir annexe 1):

- l'édition de chaînes de télévisions thématiques parmi lesquelles la chaîne I>Télé
- la distribution de chaîne de télévision et de radio par satellite (canalsatellite) et par câble (numéricâble)
- production , acquisition et distribution de films

Canal+, pionnier de la télévision payante en Europe, propose essentiellement des films récents (plus de 400 titres par an dont 320 inédits à la télévision), des programmes sur le cinéma ainsi que des événements sportifs en exclusivité (1). La chaîne propose également d'autres types d'émissions originales de divertissement, d'information et de documentaire.

Le groupe Canal+ détient 49% des parts de la chaîne premium Canal+ qui compte, en décembre 2003, 4,9 millions d'abonnements individuels et collectifs dans la France Métropolitaine et Dom Tom.

Le groupe fort de cette chaîne leader a lancé plusieurs chaînes dont **I >Télé** et **Sport+**. **I >Télé** a été lancé en 1999, il s'agit d'une chaîne entièrement consacrée à l'information et diffusant ses programmes 24 heures sur 24 heures. **Sport +** lancé par le groupe en Octobre 2002, propose un éventail de plus de 60 disciplines sportives et de nombreuses exclusivités.

Multithématiques est une société contrôlée à 60% par le groupe Canal +, elle est spécialisée dans l'édition de chaînes thématiques payantes. Il est actuellement opérateur d'une vingtaine de chaînes différentes, diffusées dans de nombreux pays dans le monde, parmi lesquelles Ciné Cinéma, Planète, Jimmy et Seasons.

Canalsatellite est le premier bouquet numérique français de chaînes thématiques diffusé en France. Canalsatellite exploite des plates-formes de distribution de chaînes de télévision et de radio par satellite. Leader du numérique avec 2,75 millions d'abonnements individuels et collectifs en décembre 2003, Canalsatellite propose 260 chaînes et services interactifs, dont 57 en exclusivité satellite. Le groupe Canal+ détient 66% du capital de Canalsatellite.

Media Overseas assure la diffusion des programmes de Canal+ et de bouquets numériques de télévision et de radio dans les DOM-TOM et différentes autres régions du monde.

(1) championnat de France de football (L1), la Champions League et le championnat de France Top 16 de rugby

Studiocanal est un acteur majeur dans la production , la co-production, l'acquisition et la distribution de films français, européens et américains (1). Studiocanal possède un catalogue riche de plus de 5000 films.

Le GROUPE CANAL + en quelques chiffres

Au 30 Juin 2004, le chiffre d'affaire de la chaîne Canal + en France s'établit à 731 millions d'euros contre 741 millions en Juin 2003.

Le nombre de nouveaux abonnés en 2004 a augmenté de près de 17% par rapport à l'année précédentes.

Résultats semestriels 2004 de la société Canal + S.A

En millions d'euros	Jun 2004	Jun 2003
Chiffre d'affaires	731	741
Coûts d'exploitation	- 572	-581
Commision	-137	-112
Résultat d'exploitation	22	48
Résultat exceptionnel	3	-23
Résultat financier	3	2
Impôt	-10	-11
Résultat net consolidé	19	16

On constate que les charges d'exploitation ont diminué de 9 millions d'euros permettant ainsi d'obtenir un résultat net de 19 millions d'euros après les charges d'impôts et les résultats financiers.

—► **Le Groupe Canal + est donc une entreprise diversifiée et en évolution.**

(1) *Le pianiste de Roman Polanski, une coproduction STUDIOCANAL, a remporté la Palme d'Or à Cannes en 2002 et trois Oscars en 2003.*

1.2 La chaîne i>télé, une chaîne d'information dynamique

La chaîne i > télé est née le 4 novembre 1999 dans le but de créer une chaîne d'information 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Conçue comme un service d'information en continu, i > télé est fondée sur l'idée de fournir des images et des événements en direct et sans concession.



Retraçons l'évolution de la chaîne i > Télé.

1999 : Naissance de I > Télévision chaîne d'information en contenu du groupe Canal+ créée par Pierre Lescure, Christian Dutoit et Noel Couëdel. Accessible sur Canalsatellite et NC Numericable.

2000 : I > Télévision devient accessible sur TPS et Noos

2001 : Fusion de la rédaction d' I > Télévision et Canal+

2002 : I > Télévision change de nom, de logo et d'habillage et devient i > télé

2004 : i > télé stabilise son audience sur un marché des chaînes thématiques d'information en forte baisse. i > télé élue meilleure chaîne télé 2004 lors de la sixième édition du Grand Prix des Médias organisé par le magazine CB NEWS. Selon Médiacabsat, i> télé est la première chaîne d'information des 15-34 ans sur les deux bouquets satellite.

Avec une rédaction composée de plus de 140 journalistes, i > télé propose des rendez-vous d'information très réactifs qui permettent de coller au mieux aux événements de l'actualité.

i > Télé puise sa force dans une rédaction à la structure et aux méthodes novatrices ainsi que des moyens techniques “ tout numérique ” permettant de traiter l'actualité rapidement avec une quasi-immédiateté entre la couverture d'un événement et la diffusion de l'information.

En multipliant les sources de paroles, i > télé propose une information ouverte. En plateau, les journalistes privilégient le débat et la confrontation des points de vue, pour éviter les discours formatés.

Chaîne d'actualité généraliste dans son contenu et dans son ambition, i > télé s'attache à rendre l'information de flux lisible et accessible à tous.

Les journalistes s'attachent tout au long de leur travail dans les journaux, débats ou magazines à restituer les éléments dans leur contexte en approfondissant leur recherche. Ils privilégient ainsi une proximité permanente avec le public.

24 heures sur 24, les flashes et les journaux de i > télé permettent d'être en prise permanente avec l'actualité. Avec des formats qui s'adaptent au rythme de la journée, des journaux plus longs le soir par exemple, ils sont la garantie d'être, à toute heure, au plus près de l'événement (Voir annexe 2).

L'information sur i > télé, c'est aussi des magazines, 7 jours sur 7, la chaîne propose entre les séquences d'information, des magazines thématiques qui permettent de pousser plus loin la volonté d'informer. En abordant tous les thèmes qui font la société d'aujourd'hui, politique, sciences, littérature, médias, économie, Europe, international et en multipliant les sources d'information, i > télé participe au pluralisme que les téléspectateurs sont en droit d'attendre dans le domaine de l'information.

→ **I > Télé est la première chaîne d'information sur Canalsatellite et TPS chez les 15-34 ans et enregistre les plus fortes progressions dans l'univers de l'information avec 4 365 805 téléspectateurs par semaine.**



2. LE DOCUMENT AUDIOVISUEL : PARTICULARITES ET ENJEUX

Notre siècle a vu naître de nouveaux modes d'expression, en particulier la photographie, l'audiovisuel et le multimédia. Ce n'est que récemment que l'on admet que les contenus audiovisuels détiennent, de manière générale une valeur culturelle (Denel, 1998). L'audiovisuel est en effet une véritable forme d'expression pour la connaissance, la réflexion et la culture. L'importance que l'on accorde depuis peu à l'audiovisuel pose aujourd'hui des problèmes pour constituer et administrer des bases de données audiovisuelles qui s'avèrent plus complexes que les documents textuels que l'on a l'habitude de traiter.

Nous essaierons dans cette partie de caractériser les principaux enjeux techniques et scientifiques du document audiovisuel. Nous tentons de montrer plus particulièrement comment ces enjeux relèvent des difficultés propres à l'audiovisuel et comment les techniques numériques peuvent contribuer à les traiter. Nous concluons sur les perspectives de recherche liées au traitement des documents audiovisuels.

2.1 Document numérique et indexation

Dans un premier temps, nous étudierons la problématique liée aux documents numériques et de leur indexation.

Premièrement, il faut préciser ce que l'on entend par *document* et par *documentation* pour définir ce que recouvre la notion d'indexation.

Le document est tout d'abord un objet matériel exprimant un contenu. Il est indissociable d'un support matériel tel qu'un écran ou une feuille de papier, support d'inscription où le contenu est exprimé. Ce contenu est codé sous une forme interprétable pour un lecteur, telles que les lettres ou les formes iconiques. Cette forme peut être dite sémiotique dans la mesure où elle exprime un sens pour un lecteur.

Le support d'inscription et la forme sémiotique choisie auront directement des conséquences sur l'expression du contenu et ses conditions de réception et d'interprétation.

Deux types de contraintes émergent:

- *une structure logique* :

C'est le choix par exemple d'exprimer une argumentation selon un ordre plutôt qu'un autre. Les structures logiques se formalisent par les définitions de type SGML.

- *une structure matérielle* :

C'est le choix par exemple d'une typologie ou d'une mise en page donnée. La structure matérielle impose une présentation.

—> **Un document peut être caractérisé comme un objet physique structuré logiquement et matériellement.**

Cela souligne l'importance de contexte de production et de réception d'un document.

Un lecteur sait interpréter instinctivement les caractères en gras comme des éléments essentiels. Il y a en général un prolongement entre le contexte de production et le contexte de réception dans la mesure où un document est produit pour être consulté dans un contexte de réception donné : un compte rendu hospitalier est fait pour être lu par un autre médecin, une notice documentaire par un documentaliste. Un document n'est donc pas la simple association des éléments qu'il contient.

Conçu dans un contexte de réception, réalisé conformément à des structures logiques et matérielles, un document en tant que tel détermine l'interprétation des éléments qu'il comporte.

—> **En conclusion, un document est un support matériel d'inscription, une forme sémiotique et des structures logiques et matérielles.**

Pour exploiter des documents, il faut être capable de définir la valeur de chaque document et de le décrire en fonction de l'objectif qu'on s'est fixé. Cela permet alors de retrouver le document en fonction de l'intérêt qu'il représente. Autrement dit, il faut paraphraser le document dans des termes adéquats pour son exploitation.

On obtient ainsi une définition de l'indexation de document : *“Paraphraser un contenu en une forme sémiotique interprétable permettant de rendre exploitable le contenu indexé dans le cadre d'une pratique donnée.”* (Bachimond, 1998)

L'indexation va produire un autre document : le document de description qui est une paraphrase du document source. Le document de description est bien un document dans la mesure où il emprunte une forme sémiotique. Ses conditions de production et de réception sont d'une part la tâche d'indexation elle-même et d'autre part la tâche de recherche et de consultation des documents sources.

L'indexation est toujours liée à une pratique donnée, c'est à dire à des usages qui régissent l'exploitation qui doit être faite des documents indexés. La pratique la plus habituelle est la recherche d'information : l'index permet de retrouver le contenu auquel il est associé. Mais les pratiques peuvent être plus générales et plus diversifiées.

—► **L'indexation est une interprétation d'un contenu, une réécriture ou une reformulation dans une forme propre à l'exploitation du contenu dans un contexte.**

Un *document numérique* est un document inscrit sur un support informatique.
« D'un point de vue théorique, le document numérique est une structure constituée d'unités discrètes à laquelle sont associées des normes algorithmiques formalisant ses propriétés documentaires, en particulier le fait de pouvoir être consulté de manière à ce que son contenu soit accessible par un lecteur. » (Bachimont, 1998)

Plus précisément, le document numérique met en jeu les distinctions suivantes :

- Le support d'enregistrement du document :

Le document numérique est codé par une structure qui est enregistrée et sauvegardée dans une mémoire informatique.

- La forme d'enregistrement du document :

L'enregistrement numérique se fait selon un format de codage, qui permet d'établir la corrélation entre le document tel qu'il doit être consulté ou lu, et sa structure interne.

- Le support d'appropriation de document :

Il est usuel de dire que le document numérique est lu ou consulté. Or, l'enregistrement numérique est en mémoire et ne peut être atteint directement. Il faut pour cela qu'un calcul produise une représentation intelligible pour un utilisateur à partir de l'enregistrement. La représentation lisible s'affiche sur un support où l'utilisateur accède directement au document. L'utilisateur peut alors consulter le contenu sans devoir faire appel à l'exécution d'un programme. Ce support est un support d'appropriation, car l'utilisateur s'approprie le contenu du document. Les supports d'appropriation sont par exemple l'écran, des haut-parleurs ou le papier.

- La forme d'appropriation du document :

La représentation éditée sur le support d'appropriation respecte une structure directement compréhensible par l'utilisateur. La forme d'appropriation permet à un utilisateur de s'approprier le contenu. Ce dernier accède au contenu non pas par la médiation du calcul, mais par un apprentissage de la forme d'appropriation. Par exemple, il a appris à lire, et la forme alphabétique du document est une forme d'appropriation intelligible pour lui. Quand il y a plusieurs formes d'appropriation, le document est multimédia. Par exemple, l'audiovisuel est multimédia car il mobilise l'image, la musique, le bruit et la parole. L'image peut elle-même être multimédia si elle comporte des textes et des structures iconiques.

- La modalité d'appropriation :

La forme d'appropriation s'adresse à une ou des modalités de perception. Quand il y a plusieurs modalités d'appropriation, le document est multimodal. Par exemple, l'audiovisuel est multimodal car il s'adresse à la vue et à l'ouïe.

L'audiovisuel connaît des distinctions similaires. C'est également le cas des documents numériques où la forme et le support d'enregistrement sont différents de la forme et du support d'appropriation. L'audiovisuel s'est constitué dès sa création comme une séparation entre le document conservé et le document consulté. En effet, l'audiovisuel est un procédé d'enregistrement et de reproduction : reproduction de l'enregistrement en d'autres enregistrements tels que les copies de film, mais aussi reproduction au sens où le document est produit à partir de l'enregistrement puis projeté sur un support d'appropriation comme l'écran.

Le document numérique n'est un document que lorsqu'il est consulté sur un support d'appropriation. Un contenu numérique n'est exploitable qu'à travers un index qui y donne accès.

“ Le document numérique sur le support d'enregistrement, n'est pas un document mais une ressource à partir de laquelle peuvent être calculé autant de formes d'appropriation projetées sur un support d'appropriation.” (Bachimont, 1998)

Tout système numérique est un système documentaire et mobilise une *indexation*. De manière fondamentale, le numérique modifie le statut de l'indexation. Alors que l'indexation paraphrase un contenu pour le rendre accessible pour un usage donné, le numérique permet d'utiliser l'indexation non seulement pour exploiter le document mais pour le transformer. En effectuant une indexation, on associe aux éléments composant l'enregistrement interne une description plus ou moins précise.

—► **La fonction première de l'indexation n'est plus la recherche des documents mais leur réédition et leur transformation.**

2.2 Spécificités du document audiovisuel

Nous nous intéressons dans cette partie aux documents numériques audiovisuels. Nous étudierons plus particulièrement ce que l'on entend par audiovisuel pour aborder ensuite ses spécificités et terminer sur les difficultés qu'elles entraînent.

➤ **Le contenu audiovisuel**

Audiovisuel signifie que les documents se composent d'images animées et de sons.

Faisons la distinction entre audiovisuel et multimédia :

- Un **document audiovisuel** est un document composé d'images animées et/ou de sons se présentant selon un rythme temporel particulier le rendant compréhensible pour un lecteur. C'est par exemple le cinéma, la télévision, la vidéo pour les documents audiovisuels, et la radio pour les documents purement sonores.
- Un **document multimédia** est un document mêlant d'une part différents médias et d'autre part construit à partir de différents sous-documents unis par un réseau de liens. C'est par exemple un texte à partir duquel on établit des liens vers des photographies ou des vidéos.

➤ **Spécificités de l'audiovisuel**

La pratique de l'indexation des contenus audiovisuels rencontre des contraintes spécifiques à la nature audiovisuelle des contenus. Ces contraintes sont diverses et induites par les différentes caractéristiques de l'audiovisuel : les contenus audiovisuels sont constitués d'images et ce sont des objets temporels qui mêlent des images et des sons. Ces propriétés entraînent des difficultés qui détermineront la pratique documentaire.

Les contraintes de l'image

Il existe une relation forte entre le format de l'image et le contenu qu'elle contient. Les images se caractérisent principalement par un aspect morphologique analogue à la réalité. A l'instar de la réalité qu'elle prétend représenter, l'image ne peut dire par elle-même ce qu'elle signifie et doit reposer sur une paraphrase langagière pour être intelligible. C'est pourquoi tout contenu visuel doit contenir un commentaire ou une légende.

L'image peut s'interpréter si on s'intéresse aux conditions qui ont précédé à sa conception et aux conditions de son interprétation ou lecture. La comparaison de l'image et du texte peut être intéressante pour comprendre les difficultés propres à l'image. Dès lors que l'on veut exploiter des images en fonction d'une certaine signification, il faut lui adjoindre une interprétation et une sémiotisation explicite car l'image ne véhicule pas par elle-même une interprétation. Un documentaliste visionne un programme et décrit de manière linguistique le contenu. On utilise la langue comme système sémiotique pour rendre intelligible et accessible le contenu audiovisuel.

Cependant les conditions technologiques de production c'est-à-dire le système technique et le contexte culturel de l'auteur, fournissent autant de formes d'interprétations et de sémiotisations éventuelles.

C'est ainsi qu'une description de l'image pour elle-même est possible en étudiant son contexte de production. Par ailleurs, on assiste également à des mutations technologiques qui viennent sensiblement modifier les conditions sémiotiques de l'image. La norme MPEG-4 (1) propose ainsi une sémiotisation qui peut fonctionner comme une base pour l'interprétation par le lecteur.

→ **La contrainte exercée par l'image est que le contenu audiovisuel doit se paraphraser textuellement pour renvoyer à une interprétation et une pratique donnée. Toute pratique documentaire de l'audiovisuel doit donc comprendre une réécriture textuelle de l'image pour rendre possible son accès.**

(1) *La norme MPEG4 propose de structurer le flux audiovisuel en objets reliés entre eux par des relations spatio-temporelles. Il en résulte que l'image et le flux audiovisuel sont désormais découpés en objets, en unités permettant de coder l'image et le flux. Les objets MPEG4 codant un flux audiovisuel ne sont pas en soi des unités de sens mais ils proposent des unités pour une sémiotisation a priori d'origine technologique.*

Les contraintes des séquences temporelles

Les contenus audiovisuels sont des séquences temporelles d'images et de sons. La nature temporelle de ces séquences est particulièrement importante et conditionne elle aussi la pratique de l'indexation.

La temporalité des séquences audiovisuelles a pour conséquence qu'il est impossible de consulter rapidement un document ou de le feuilleter pour trouver un élément que l'on recherche. Par exemple pour trouver une information située à la 10^{ème} minute, il faut regarder les 9 minutes précédentes. En conséquence, le but des documentalistes sera de retarder le plus longtemps possible la consultation directe du document audiovisuel pour se consacrer davantage à la consultation indirecte, reposant sur la consultation de la description documentaire du contenu audiovisuel. La description documentaire permettra ainsi de ne consulter qu'un segment pertinent vis à vis de la recherche de l'utilisateur.

—► **Les formes temporelles de l'audiovisuel impliquent donc une localisation précise du contenu afin d'accéder directement à l'information qui intéresse l'utilisateur. Une indexation du contenu audiovisuel est donc nécessaire.**

Les contraintes de l'audiovisuel

L'audiovisuel est comme son nom l'indique, un mélange de sons et d'images animées. Une séquence audiovisuelle n'est donc pas purement visuelle ni sonore. Cela se traduit par les difficultés suivantes :

- le contenu n'est pas le contenu visuel

La description de ce qui est entendu n'est pas la description de ce qui est vu à l'image. Par exemple, dans les images télévisuelles, la bande son (voix off) est souvent une interprétation abstraite de ce qui est montré à l'image.

- le contenu d'une séquence est produit par la synthèse son et image

Il est difficile de séparer les unités, si bien que la description documentaire parvient rarement à être pertinente. Il est donc difficile de repérer une unité documentaire qui soit une unité de sens indépendante du contexte.

—► **Les contraintes propres à l'audiovisuel comme unité constituée d'image animée et de son, renvoient à la difficulté de décrire une unité de sens qui n'est ni une unité visuelle ni une unité sonore, mais une alliance des deux (CHION 1994,1998).**

2.3 Indexation audiovisuelle grâce aux outils numériques

Comme nous l'avons vu précédemment, l'accès au contenu audiovisuel repose en grande partie sur la documentation qui l'accompagne. Or, le numérique reconfigure les relations entre les documents audiovisuels et leurs documentations. Le numérique permet tout particulièrement la mise en œuvre de quatre principes fondamentaux pour la documentation : l'intégration de la documentation, la manipulabilité des unités composant le flux, la manipulabilité des processus et des objets de la chaîne documentaire, l'intégration de la documentation et des contenus indexés.

➤ **Intégration de la documentation**

La documentation analogique, est spécifique à chaque usage. Dans le contexte numérique, il est possible d'intégrer les différents niveaux de description documentaire en une même documentation structurée. C'est par exemple la possibilité d'intégrer la description du contenu et la description des droits attachés au contenu de manière à pouvoir accéder, exploiter, utiliser un segment audiovisuel en fonction de son interprétation en termes de contenu et son interprétation en termes de droits.

➤ **Manipulabilité des unités composant le flux**

Grâce aux système numérique, la documentation peut désormais être alignée sur le flux audiovisuel.

Tout segment de la description documentaire peut alors renvoyer à un segment audiovisuel. Réciproquement, tout segment audiovisuel peut renvoyer à une unité documentaire possédant une description permettant de l'exploiter (Bachimont, 1998).

C'est par exemple le fait de pouvoir considérer un extrait donné, de prendre la plus petite unité documentaire et consulter la documentation associée, comme des articles de presse papier. Les documents audiovisuels deviennent accessibles et manipulables indépendamment du document global dont ils sont issus.

Manipulabilité des processus et des objets de la chaîne documentaire

La documentation est habituellement spécifique à chaque moment de la chaîne documentaire : production, diffusion ou archivage.

La chaîne numérique documentaire permet d'intégrer et de rendre opérationnels les éléments techniques composant les différents moments de la chaîne documentaire. Ainsi, les documents de la production peuvent en principe être conservés pour être utilisés pour l'archivage.

La documentation devient une ressource pour la constitution de documents adaptées à d'autres usages et fonctions.

Intégration de la documentation et des contenus indexés

La description documentaire n'est plus seulement une documentation ne possédant pas d'autre valeur que celle de décrire un contenu audiovisuel, mais devient un document à part entière, consultable pour lui-même, à côté du document audiovisuel qu'il décrit.

La difficulté n'est plus dorénavant de décrire un contenu audiovisuel mais d'articuler des documents audiovisuels, sonores, textuels... entre eux, de manière à ce qu'ils puissent constituer chacun une description documentaire des autres. Par exemple, un journal télévisé peut être documenté par un article de presse qui peut à la fois permettre d'accéder au contenu télévisuel et être un commentaire. Ces documents sont tous des *data*, c'est-à-dire qu'ils peuvent se lire pour eux-mêmes, indépendamment du fait qu'ils soient ici des descriptions documentaires.

Les enjeux du numérique audiovisuel pour les bases documentaires

Les remarques précédentes permettent de conclure que l'indexation de documents audiovisuels numériques nécessite la résolution de deux problèmes fondamentaux : la localisation et la qualification des documents.

- la localisation :

Il s'agit de localiser dans le document une unité dont l'indexation fera la paraphrase. C'est le problème de l'alignement de la documentation sur le document décrit.

- la qualification :

Il s'agit de qualifier cette unité. C'est le problème d'articuler les différents niveaux de description d'une part et les différents documents de description d'autre part.

La localisation définit une unité signifiante et la qualification détermine son interprétation. En fonction de ces deux problèmes fondamentaux, les enjeux pour la constitution et l'exploitation d'une base de donnée numérique audiovisuelle sont les suivants: Comment définir la localisation dans un document audiovisuel ? Comment définir la structure d'un document audiovisuel ? Comment utiliser l'indexation pour rechercher et consulter une base de documents audiovisuels ? Comment exploiter le contenu de cette base et se l'approprier ?

Chacun de ces points renvoie à une problématique de recherche.

2.4 Vers une automatisation du traitement du document audiovisuel

Les domaines de recherche dans les traitements des documents audiovisuels reposent sur deux types d'approches : les approches manuelles et les approches automatiques.

Les enjeux sont multiples. Pour les documents audiovisuels nous avons vu précédemment que le numérique introduit une situation nouvelle où les documents audiovisuels sont directement confrontés à leur indexation sur un même support numérique, accessibles à un même système informatique. Alors que jusqu'à présent l'audiovisuel analogique contraignait le contenu à s'inscrire sur un support spécifique et isolé de sa documentation, désormais document et documentation interagissent dans un même système d'information. Se développe ainsi à travers l'indexation de ces documents la promesse d'une ingénierie documentaire et de nouvelles applications éditoriales.

Nous essaierons dans cette partie de développer les différentes recherches qui sont en cours. Nous nous attarderons tout spécifiquement sur six domaines qui me paraissent importants, à savoir la recherche la description documentaire, l'extraction audiovisuelle, la représentation des documents, les outils de lecture et d'appropriation, les usages et enfin sur l'indexation automatique des documents audiovisuels.

➤ **Recherche sur la description documentaire**

L'enjeu de cette recherche est de disposer d'un moyen de décrire le contenu d'un document audiovisuel. Une des difficultés de la description des contenus réside dans le fait qu'il n'existe pas de consensus sur la façon de décrire le contenu d'un document audiovisuel : les besoins varient de façon importante en fonction de l'application visée et de l'évolution des techniques de production et d'exploitation des descriptions.

Il ne semble pas envisageable d'établir aujourd'hui une liste fermée de descripteurs convenant à la plupart des applications et il paraît donc nécessaire dans certains cas de pouvoir définir des descripteurs spécifiques.

Il faut distinguer deux niveaux : définition d'un langage de description et les termes de la description. Nous ne développerons ici que le premier point.

Définition d'un langage de description :

Il s'agit ici de définir un langage de description tel que chaque unité de la description puisse être associée à une partie localisée du document audiovisuel.

Inspirée très fortement des acquis documentaires du domaine textuel, cette recherche vise à définir un méta-langage (comme SGML pour les documents textuels) permettant de déclarer le type de description que l'on veut effectuer. Le Département Recherche et Expérimentation de l'institut National de l'Audiovisuel (INA) a mené depuis plusieurs années des travaux importants sur la définition d'un tel langage. Parmi ces travaux, on peut citer la définition du langage AEDI (Audiovisual Event Description Interface), les efforts de normalisation du groupe MPEG-7 et plus récemment, le projet RIAM FERIA (Framework pour l'Experimentation et la Réalisation Industrielle d'Applications multimédia).

Normalisation MPEG-7:

Le principe général de MPEG-7 est de définir des mécanismes permettant de décrire les documents multimédia ou leur composants quelle que soit la forme, afin de faciliter leur recherche et les traitements associés.

La norme MPEG-7 ne vise pas à définir simplement un nouveau standard de méta-données textuelles associées aux documents multimédia, mais à mettre en place une structure d'indexation des documents fortement basée sur leur contenu visuel ou sonore, tout en intégrant l'ensemble des données textuelles disponibles telles que les titres, auteurs, réalisateurs, ou la durée. Lancée en 1997, nous essaierons d'en développer les aspects principaux.

Les concepts principaux de MPEG-7 sont les suivants:

MPEG-7 spécifie un ensemble de **descripteurs** de base, qui pourront être utilisés pour décrire différentes caractéristiques des contenus, notamment visuelles et sonores.

Les descripteurs pourront être proches du niveau physique des contenus par exemple le contour mélodique et d'autres ayant une valeur sémantique comme des mots clés ou des informations telles que le titre ou l'auteur.

MPEG-7 spécifiera également des **schémas de description**. Ce sont des structures prédéfinies regroupant plusieurs descripteurs, ainsi que des relations entre ces derniers. Un exemple de schéma de description possible est fourni par la composition d'une scène audiovisuelle en ses objets qui la composent, chacun d'entre eux étant caractérisé par un ensemble de descripteurs élémentaires.

La différence essentielle entre descripteur et schéma de description réside dans la complexité de leur représentation, et de l'information qu'ils portent. Un descripteur sera représenté par un type standard d'un langage informatique (chaîne de caractères...) alors qu'un schéma de description sera représenté par une structure complexe, au sens informatique, mettant en œuvre des liens entre les divers constituants.

Le langage de définition de description (DDL) permettra de décrire les schémas de description et de modifier des schémas existants ou d'en définir des nouveaux. La définition de ce langage est fortement basé sur la syntaxe XML.

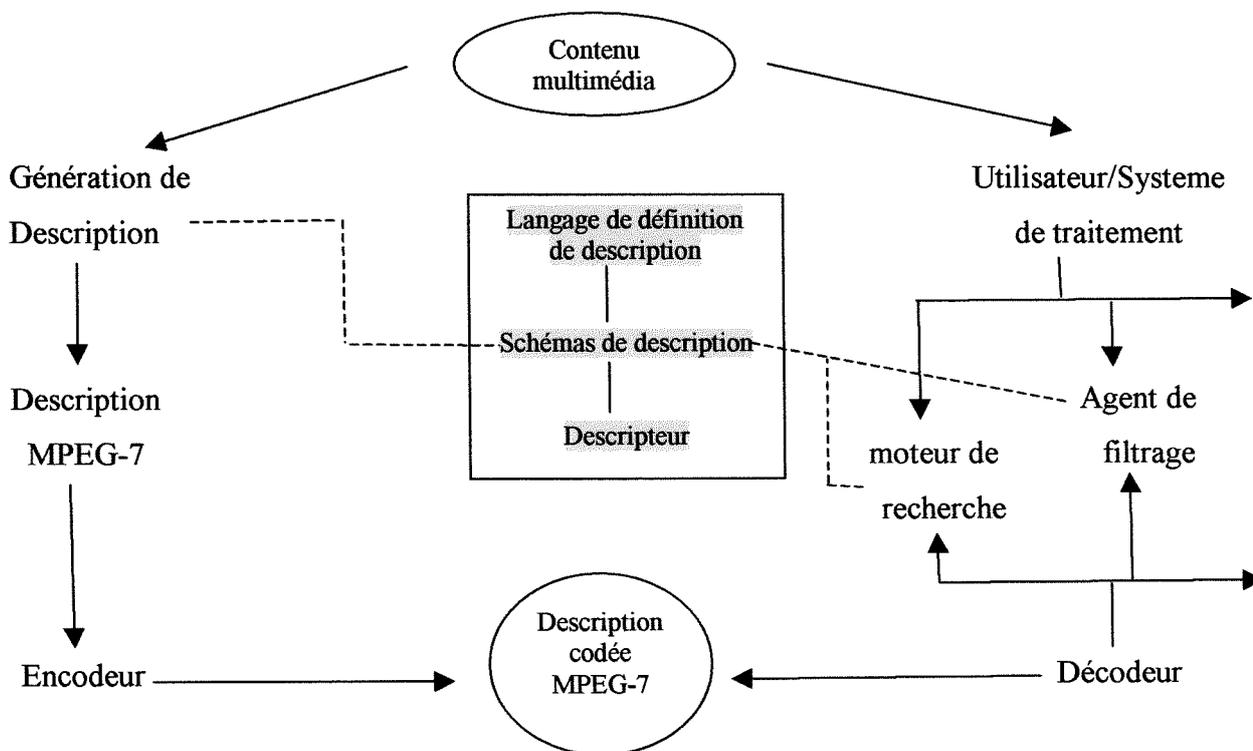
MPEG-7 définira également une description codée pour les descripteurs et les schémas de description permettant d'en réduire fortement le volume, facilitant leur stockage et leur transmission.

La description MPEG-7 sera entièrement indépendante de la représentation utilisée pour le contenu multimédia et pourra être de nature variée (analogique, numérique, non compressée, au format MPEG-1 ou 2....).

Il existe dans le standard MPEG-4 des outils qui pourraient s'avérer particulièrement adaptés à une partie de la description MPEG-7. Une description MPEG-7 pourra être ainsi physiquement associée au contenu qu'elle décrit, dans un même fichier binaire par exemple. Elle pourra également être gérée indépendamment de ce contenu.

→ **MPEG-7 fournira donc principalement : un ensemble de descripteurs, un ensemble de schémas de description et un langage permettant de définir des schémas de description.**

Principe de fonctionnement d'une application utilisant MPEG-7:



A partir d'un contenu multimédia brut, des informations de description sont extraites par le processus d'indexation. Les informations les plus proches du niveau physique du document peuvent être extraites automatiquement ou presque. L'intervention humaine devient néanmoins nécessaire pour le niveau sémantique. Le résultat de cette indexation est un schéma de description associé au contenu. Ces informations sont ensuite codées selon une syntaxe et une sémantique conformes à MPEG-7 et stockées sur un serveur ou transmises sur un réseau selon les applications visées.

Au cours du processus de recherche, le moteur de recherche exploite ces informations d'indexation pour retrouver les contenus correspondant à la requête de l'utilisateur. Du fait que le standard définit la syntaxe et la sémantique des descriptions de contenu, l'interprétation de celles-ci est sans ambiguïté pour le moteur de recherche.

Ceci constitue une différence notable par rapport à ce qui existe actuellement pour l'indexation automatique des textes.

En effet, les moteurs de recherche textuels indexent actuellement eux-mêmes les contenus et stockent les informations ainsi extraites dans leurs propres bases de données, sous une forme propriétaire.

La poursuite d'une approche comparable pour les documents multimédias à composante audiovisuelle paraît irréalisable pour plusieurs raisons :

- le volume des données à traiter est supérieur à celui des documents textuels actuellement accessibles.

- La gratuité des contenus accessibles sur le web est l'objet de nombreuses interrogations, l'absence de rétribution des auteurs et de l'industrie de production audiovisuelle risquant à terme de tarir les sources de contenu.

La solution pourrait être le paiement pour l'accès à ces contenus qui devra s'appuyer sur des mécanismes de protection de la propriété intellectuelle, notamment les contrôles d'accès. Ainsi, les contenus risquent de ne plus être accessibles librement, empêchant de ce fait le travail d'indexation des moteurs de recherche.

- La majorité des informations d'indexation peuvent être directement extraites lors du processus de production du contenu lui-même. Les acteurs impliqués dans la production des contenus seront donc vraisemblablement les plus à même à indexer les contenus.

Le principal problème posé par la création d'un langage de description est le suivant :

Contrairement aux formats de description des documents textuels, l'indexation ne peut s'effectuer par des balises qui enrichissent le texte. Les balises sont dans le texte si bien que la localisation ne pose pas de problème particulier. Pour l'audiovisuel et le multimédia, la documentation n'est pas dans le document. Il faut donc explicitement relier la documentation aux parties décrites du document.

L'hypothèse de travail proposée est de définir des structures génériques permettant d'articuler des éléments de description aux éléments décrits.

Ces structures formalisent des propriétés génériques des documents audiovisuels, comme par exemple le fait qu'une description renvoie généralement à un segment temporel du document. Cette hypothèse est développée dans le langage AEDI, développé à l'INA.

Il propose de représenter les documents audiovisuels en Strates Interconnectées par des Annotations (Strates-IA), c'est à dire décrire le document par des éléments d'annotations.

Ces termes annotent des morceaux de flux d'informations abstraits décrits dans un graphe de relations conceptuelles. L'ensemble du système représente alors un graphe de connaissances global dans lequel elle définit la notion de contexte comme extrémité de chemin contextuel et pour l'exploitation duquel elle décrit divers outils contextuels.

- les termes de la description :

Il s'agit ici de savoir quels concepts ou quels objets peuvent être utilisés pour qualifier ou indexer le contenu.

Recherche sur l'extraction audiovisuelle

L'enjeu d'une telle recherche est de disposer d'outils d'analyse du flux audiovisuel permettant d'extraire plus ou moins automatiquement des objets ou des unités pouvant constituer des index, ou dont on peut tirer des index. Il s'agit principalement des algorithmes de segmentation de plans et de séquences, et des algorithmes de détection de mouvement, visages, objets...

Les principaux problèmes rencontrés sont les suivants :

- les descripteurs extraits automatiquement du flux d'image et de sons reflètent davantage les propriétés du signal visuel et sonore véhiculant le contenu que les propriétés du contenu lui-même. Les descripteurs extraits sont des descripteurs physiques et concrets du flux audiovisuel qui résultent d'une analyse et non d'une interprétation du contenu.

- les descripteurs utiles d'un point de vue documentaire, c'est à dire correspondant à une paraphrase ou une réécriture, sont de nature symbolique et abstraite, ces descripteurs résultent d'une interprétation du contenu et non d'une analyse.

Pour palier à ces problèmes il faut donc définir des descripteurs symboliques utiles au niveau documentaire possédant une traduction au niveau physique pour déterminer quelles méthodes d'analyse et d'extraction permettent de les détecter automatiquement.

Il s'agirait donc de relier le symbolique et le physique ou, en termes plus philosophiques, "de schématiser des concepts de description documentaire en modèles physiques du flux audiovisuel." Il s'agit de s'intéresser ici aux différences opposant l'analyse d'image et son interprétation et de différencier les descripteurs physiques concrets et les descripteurs symboliques abstraits.

Le but de la recherche :

- déterminer des descripteurs symboliques adéquats selon les types d'images et de flux
- utiliser des algorithmes d'extraction et de segmentation de façon à ce qu'ils correspondent à la nature des descripteurs symboliques recherchés.

Par exemple, on sait bien détecter automatiquement la présence des boutons sur les vêtements, mais difficilement les contours d'un costume. Le but ici serait donc d'extraire les descripteurs symboliques abstraits " costume croisé " ou " costume droit ". Pour cela il suffirait alors de décrire ces descripteurs en termes non de forme de costume, mais de nombre et de disposition des boutons. Ainsi, on peut reconnaître automatiquement ce descripteur (Cavazza et Green, 1998).

Recherche sur la représentation des documents audiovisuels

Le numérique reconfigure le problème de l'accès à l'information. En effet, deux caractéristiques semblent spécifiques au numérique :

- Le numérique permet la constitution en une même structure intégrée de très grandes bases documentaires
- L'ensemble des informations traitées par un système numérique est devenu virtuel.

La masse virtuelle des informations n'est plus accessible que par le calcul, elle n'est plus appréhendable que par la médiation des procédures calculatoires manipulant l'ensemble des informations.

Dans le cas des supports analogiques, l'appréhension de la globalité de la masse d'information repose sur une appréhension matérielle, physique et perceptive : par exemple, un dossier de documents papiers peut se manipuler, s'étaler sur une table, etc., et se traiter rapidement car, l'utilisateur peut s'orienter dans cette masse et définir une stratégie d'accès à l'information.

Dans le cas des supports numériques, l'appréhension de la globalité n'est plus directement possible et doit passer par la médiation d'une représentation calculée de la masse. En apportant la possibilité de traiter exhaustivement la masse d'information, le numérique fait perdre l'appréhension de la globalité que permettaient les supports analogiques. Le problème de la représentation de l'information est donc le problème de représenter localement, sur l'écran, la globalité de la masse informationnelle. Il faut restituer, par l'intermédiaire de l'exhaustivité du calcul, l'appréhension de la globalité des supports physiques (Bachimont, 1997).

La nature audiovisuelle des documents leur confère le statut d'objets temporels. Il se pose alors le problème spécifique à l'audiovisuel de parcourir et de naviguer dans un objet temporel. Il s'agit d'un problème de délinéarisation et de spatialisation du document audiovisuel pour le rendre manipulable dans le cadre d'une exploitation donnée.

Il s'agit en effet d'une part de décomposer le document en unités pertinentes et d'autre part donner un point de vue global sur le document. La temporalité du document est alors rapportée à une vue simultanée des différentes unités qui le composent et permettent une appréhension globale permettant l'orientation et la lecture.

Recherche sur les outils de lecture et d'appropriation

En y apportant sa propre marque, le lecteur devient l'auteur de sa propre lecture dans la mesure où il reformule dans ses propres termes ce qu'il voit : il écrit le document qu'il aurait voulu consulter s'il avait été l'auteur. Il s'agit de toutes les activités de reformulation et d'annotation ou le lecteur annoté, surcharge, commente, griffonne, etc., le document consulté pour mieux se l'approprier.

Ce constat, fait de manière générale pour toute lecture a été déjà activement étudié pour les documents textuels (Chahuneau, Lécluse, Stiegler et Virbel, 1992).

L'enjeu d'une telle recherche est alors de concevoir pour le support audiovisuel les outils permettant l'annotation et l'appropriation par le lecteur. Or on constate qu'en déterminant les fonctionnalités que doivent posséder ces nouveaux outils, on retrouve celles des outils d'indexation. Cela signifie que l'annotation est une indexation personnelle fait par le lecteur lui-même. Mais les outils sont les mêmes. On retrouve alors ce que nous avons évoqué plus haut : la problématique de l'indexation générique sur toute la chaîne documentaire de l'audiovisuel, de la production à la consultation. Et en particulier les mêmes outils sont requis.

Recherche sur les usages

Il s'agit dans un premier temps de pouvoir décrire quel sens peut posséder un document audiovisuel. Notre discussion plus haut a montré combien ce problème restait difficile et peu instrumenté.

Pourtant, il est nécessaire de pouvoir décrire quel sens peut avoir un document audiovisuel pour un utilisateur donné si l'on veut indexer ce document en fonction de ce sens. Autrement dit, pour instrumenter l'indexation, il faut d'abord caractériser le sens que doit posséder cette indexation. Deuxièmement, il s'agit de définir comment les utilisateurs s'approprient les outils d'indexation et de consultation et parviennent à maîtriser la délinéarisation et la spatialisation des documents audiovisuels.

Cette recherche est complémentaire des précédentes et s'inspire davantage des sciences humaines et sociales.

➤ Enjeux de l'indexation automatique des documents audiovisuels

Il faut convenir qu'une indexation plan par plan ne sera que partielle si elle ne relève que de l'indexation humaine. La somme de travail à accomplir nécessiterait la contribution de nombreuses personnes qu'aucune organisation ne serait en mesure d'engager. C'est pourquoi, l'indexation automatique peut venir en aide à l'indexeur humain et par ce fait aux usagers d'une base de données sur des images en mouvement en permettant de préciser une recherche à l'aide de données supplémentaires. Une telle analyse doit porter sur des éléments objectifs, pour lesquels l'interprétation est réduite au minimum comme nous l'avons vu préalablement.

“ La numérisation des images animées a permis de développer des recherches sur l’analyse automatique des images. La plupart des banques de données images sont en fait des banques de données textuelles donnant accès à des fonds d’images animées. Elles ont été créées pour permettre d’accéder directement et visuellement aux images et ce faisant, d’alléger la description documentaire et le travail des documentalistes....l’analyse automatique des images reste encore associée à des descriptions textuelles et vient en complément d’une analyse documentaire classique (Moulis).”

Sur le plan méthodologique, le problème de l’indexation automatique des documents multimédia demande non seulement la mise en commun des outils d’analyse de l’image fixe, du mouvement dans les images vidéo, de la reconnaissance de la parole, mais aussi l’élaboration des méthodologies d’interprétation de ces résultats et des schémas efficaces d’interaction des outils.

Ainsi, la reconnaissance d’un mot-clé dans le flux sonore pourrait déclencher la recherche et le suivi d’un élément visuel spécifique dans l’image courante du flux vidéo et permettrait d’offrir un nouveau type d’index.

Le changement du caractère du flux sonore (musique-parole) associé à la détection des frontières spatio-temporelles des plans issus du montage vidéo, et à la modification du mouvement global observé permettraient d’indexer des scènes particulières dans un document audiovisuel numérique.

Une solution simple comme nous l’avons vue auparavant serait donc de développer une coopération entre indexation automatique et une indexation manuelle. L’indexation automatique apporterait des outils pour feuilleter le document audiovisuel alors que l’indexation manuelle apporterait une signification associée au contenu.

Le numérique modifie profondément les conditions dans lesquelles les documents audiovisuels se constituent et s’utilisent. Le numérique a permis en effet de palier aux difficultés apportées par la structure même des documents audiovisuels en facilitant son accès et sa manipulabilité. Les différents domaines de recherche que nous venons d’étudier pourront faciliter le travail des documentalistes tout en gardant un rôle important dans la chaîne documentaire.

3. ENJEUX DU TRAITEMENT DES DOCUMENTS AUDIOVISUELS DANS UNE REDACTION TÉLÉVISÉE

Le document audiovisuel conditionne comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent la pratique même de l'indexation. Nous essaierons donc dans ce troisième chapitre, d'illustrer ces pratiques dans le contexte d'une rédaction télévisée en s'intéressant à l'ensemble de la chaîne documentaire.

Nous essaierons d'illustrer les enjeux du traitement des documents audiovisuels dans le cas d'une chaîne d'information, la rédaction i<télé / Canal+. Une chaîne d'information est constituée de plusieurs services dans lequel sont collectés, traités puis diffusés les documents dont le bon fonctionnement repose sur la collaboration des différents services que nous proposons de présenter.

3.1 Collecte des documents:

La collecte des documents est établie selon deux procédés indépendants : les agences de presse qui fournissent des images du monde entier et les journalistes de la chaîne qui vont sur le terrain pour fournir des images et des documentaires. Ces deux procédés permettent ainsi de couvrir rapidement l'actualité.

3.1.1 Agence de presse, une ressource d'image inégalable

i<tele travaille en collaboration avec deux grandes agences de presse, APTN et Reuters, qui fournissent des images du monde entier.

Reuters et **APTN** sont deux des plus grands prestataires mondiaux de nouvelles, d'informations financières et de solutions technologiques.

Ces deux agences de presse utilisent le réseau d'**Eurovision** pour la distribution de leurs images. Eurovision organise les échanges de documents provenant de différents pays à des heures régulières programmées et contrôle les échanges via le personnel d'opération d'Eurovision à Genève.



Eurovision est une véritable bourse d'échange dans laquelle les médias télévisés du monde entier s'échangent des images liées à l'actualité.

Les chaînes télévisées en s'abonnant à Eurovision s'engage à fournir des images, en échange de quoi, ils peuvent disposer d'images libres de droits fournies par les chaînes étrangères.

Afin de garantir les échanges d'images, Eurovision a mis en place un système qui permet de payer l'abonnement moins cher en fonction de la quantité d'images fournies : Plus vous remettez des images moins l'abonnement est coûteux. Les images fournies par les chaînes d'un même pays ne peuvent pas être utilisées sans payer des droits. Ainsi Canal+ peut utiliser gratuitement les images fournies par les Etats-Unis ou l'Allemagne mais doivent payer des droits pour les images de TF1 ou France2.

Comme nous l'avons vu auparavant, les documents audiovisuels seuls ne suffisent pas pour être interprétés. Le contexte de production et donc de tournage est indispensable pour les comprendre. En plus des images internationales qui sont fournies par les agences de presse, Eurovision fournit ainsi des Dopesheets et des Shotlists décrivant réciproquement le contexte de tournage des documents et la description du document plan par plan (Voir Annexe 3 et 4). Les Dopesheets et les Shotlists écrits en anglais, offrent une assistance importante pour comprendre les images qui sont fournies et permettent d'identifier rapidement les personnages et les lieux.

Il existe 5 catégories de documents échangés par Eurovision :

- Echange de nouvelles, EVN : Les EVN couvrent toute l'actualité internationale (politique, justice, catastrophes naturelles...)
- Echange de nouvelles sportives : Extraits d'évènements sportifs, portraits d'athlètes et conférences de presse.
- Echange d'images de jeunesse : Histoire pour de jeunes téléspectateurs et actualités adaptées à un public plus jeune.
- Echange régionaux : Histoire liée aux régions européennes spécifiques parmi lesquelles l'Europe de l'Est, les pays nordiques, baltiques, et les pays du pour tour méditerranéen.
- Assurance de phase, CLA/CLP : Assurance des évènements

La chaîne i<télé étant une chaîne d'information, elle traite uniquement les EVN.

Eurovision diffuse des images à des heures précises regroupées en 7 tranches d'horaire :

- EVN M : de 5h30 à 6h30
- EVN Y : de 10h30 à 11h30
- EVN O : de 12h à 15h
- EVN W : de 15h15 à 16h45
- EVN 1 : de 17h à 18h
- EVN 2 : de 18h30 à 20h
- EVN 3 : de 21h30 à 23h

—> i<télé collecte donc des images, les EVN, par le biais d'Eurovision qui diffuse les images fournies par les agences de presse Reuters et APTN.



3.1.2 Documents réalisés par la chaîne, pour être au plus près de l'actualité:

Les images tournées par les chaînes concurrentes françaises n'étant pas libres de droits, des équipes de journalistes sont prêts à aller couvrir les événements 24h sur 24h avec des véhicules satellites qui leur permettent de traiter l'information rapidement.

Les documents réalisés par la chaîne sont le résultat du travail de plusieurs professionnels de l'audiovisuel parmi lesquelles la cellule prévision, les journalistes reporters d'images (JRI), les reporters et grands reporters et le rédacteur en chef. Essayons de définir le rôle de chacun.

La **cellule prévision** de la chaîne, composée de journalistes expérimentés est chargée d'enquêter sur les événements futurs ou en cours afin d'envoyer les journalistes reporters d'images au plus vite sur place. Leur rôle est d'anticiper les événements et de dresser des réseaux d'informateurs qui préviennent la presse d'une nouvelle importante (policier, pompier...).

Le **rédacteur en chef** est à la tête de l'équipe rédactionnelle, il est le garant de la ligne éditoriale, le décideur mais aussi le meneur de troupe. Son rôle consiste à déterminer les sujets à traiter dans les JT et à définir avec ses journalistes les 'angles' (manière dont le sujet va être abordé sur le plan social, économique...) et le calibrage (durée de chaque sujet). Il commande les sujets aux journalistes et aux pigistes, pense aux illustrations (commande de photo, ou de diagramme), et cherche de nouvelles idées de sujet en vue des prochains JT. Le plus souvent, le rédacteur en chef organise et positionne les reportages les uns par rapport aux autres. Toute idée de reportage lui est obligatoirement soumise.

Le rédacteur en chef représente l'image de la chaîne pour laquelle il travaille et n'a d'autres choix que d'adhérer à son positionnement éditorial. Il impose cependant ses points de vue, sa vision de l'actualité et son originalité.

Les questions d'ordre pratique et technique lui incombent complètement, ainsi que la gestion des pigistes et des journalistes. Le rédacteur en chef passe moins de temps en reportage et gère les soucis directement au bureau. Ses principales qualités se situent autant dans la gestion d'équipe que du côté du journalisme pur. Un bon rédacteur en chef doit faire preuve de réelles qualités rédactionnelles et de réflexes journalistiques, mais aussi montrer du dynamisme et être capable de galvaniser l'ensemble de l'équipe.

Les **journalistes reporters d'images** possèdent une triple casquette puisqu'ils filment et réalisent seuls leurs interviews. Ils sont donc garant de l'image, du son et du contenu. Ils sont en charge surtout des sujets d'actualités. A partir du sujet, ils doivent prendre en compte les plans de tournage, découpent, le tout, séquence par séquence en prévoyant les lieux, les décors, l'emplacement des personnages, les détails de l'action, les lumières, les ambiances sonores et les accessoires. Ils créent un véritable scénario qui résume l'histoire et ses intentions.

En plus de sa fonction d'émetteur d'images, le véhicule satellite dispose d'une liaison interphone et offre aux journalistes la possibilité de se connecter au système informatique de la rédaction et de monter leur document sur place.

Ils permettent ainsi de couvrir tout événement en direct sur le terrain, en un temps record. Une fois sur place, les journalistes établissent la transmission avec Paris et peuvent envoyer les premières images à l'antenne en moins de dix minutes.

Toutes les images des Agences de presse et des journalistes d' i<télé transitent par "le nodale" qui est une cellule composée de techniciens chargés de vérifier la qualité des images et du sons qui arrivent et qui sortent de la chaîne i<télé. Ils gèrent ainsi toutes les images qui transitent par la rédaction d' i<télé. Ils ont un rapport aux documents audiovisuels essentiellement techniques et ne traitent pas du tout le contenu des documents mais réfléchissent uniquement en terme de qualité du son et d'image. Il s'agit ici d'une approche technique.

3.2 Analyse des documents audiovisuels:

L'analyse des documents audiovisuels est établie par la cellule image, la cellule documentation et la cellule montage.

3.2.1 La cellule image, entre administration et prévision :

La cellule image composée de 2 personnes est le lieu dans lequel les échanges sont établis entre la chaîne et Eurovision. La cellule image va être en relation continue avec Eurovision, afin de transmettre les images tournées par i<télé et commander les images internationales susceptibles d'être réutilisées par la chaîne et qu'ils considèrent comme pertinentes. Le premier rôle de la cellule image est donc de gérer les échanges d'images avec Eurovision (1).

La deuxième tâche est de permettre aux journalistes d'anticiper les sujets à préparer pour le JT en leur indiquant les sujets qui vont arriver. Pour cela la cellule image travaille en grande partie sur le site Internet d'Eurovision, où les dates et l'heure de diffusion sont consultables (Annexe 5).

(1) Les échanges avec Eurovision sont établis en anglais uniquement

Dès que les images qui parviennent à la chaîne transitent par le nodule, la cellule image prévient les journalistes des images disponibles, les journalistes vont pouvoir ainsi exploiter les images internationales de façon quasi immédiate après leur diffusion par eurovision.

Parallèlement au travail de gestion des échanges d'images et du travail d'anticipation avec les journalistes, la cellule image va établir sous forme de 'cahier électronique' sur un fichier Excel (Voir annexe 6), la liste des images qui ont été enregistrées par la chaîne sur des cassettes VHS numérique ainsi que l'heure à laquelle elle a été acheminée. Ce fichier Excel est consultable par l'ensemble de la chaîne et particulièrement exploité par les journalistes et la cellule documentation.

Les journalistes vont l'utiliser pour savoir si les images qu'ils recherchent sont déjà arrivées ou connaître la date et l'heure de diffusion par Eurovision.

La cellule image grâce à ce fichier Excel va anticiper le travail des documentalistes. Le cahier électronique va indiquer aux documentalistes ce que la chaîne a enregistré sur les cassettes. Par ailleurs, il constitue une source d'information supplémentaire pour les documentalistes car le personnel de la cellule image traduit les titres des sujets en français et commente brièvement les sujets en faisant des remarques telles que : 'document à conserver' ou 'ne pas garder car c'est un document TF1'

3.2.2 La cellule documentation, une fonction essentielle

C'est au sein de la cellule documentation que j'ai effectué mon stage en participant à chaque étape de l'archivage et de la recherche d'images pour les journalistes.

Installé au cœur de la rédaction d'i<télé, les documentalistes ont un rôle essentiel pour le bon fonctionnement de la chaîne.

Le rôle des documentalistes est triple : l'indexation de document en mouvement qui conditionne la qualité de la recherche des images pour les journalistes, et la création de dossier thématique.

Nous traiterons dans cette partie chacune des ses 3 fonctions.

3.2.2.1 L'indexation des sujets nationaux et internationaux

Afin de constituer une banque d'image réutilisable par les journalistes, la cellule documentation est chargée d'indexer les images jugées pertinentes par les documentalistes par le biais du logiciel documentaire ADHOC PREMIUM .

Comme nous l'avons vu préalablement, constituer un fonds documentaire audiovisuel pose un certain nombre de problèmes dont celui de la description et de la documentation du fonds.

L'audiovisuel recèle des spécificités qui rendent son indexation délicate. En particulier, les documents audiovisuels sont temporels et non alphabétiques et posent des problèmes spécifiques pour l'indexation. Les manières de surmonter ces problèmes sont aujourd'hui reconfigurées par l'émergence des technologies du numérique et de leur présence de plus en plus massive dans le système technique de l'audiovisuel. Il ne s'agit pas tant de disposer d'images et de sons dans un format numérique que d'avoir désormais tout un système technique permettant de produire, constituer, transformer, diffuser, conserver des documents audiovisuels numériques. Le numérique implique par essence pour son fonctionnement, une indexation des contenus numérisés ce qui en fait ressortir une modification importante du statut de la documentation et des conséquences pratiques pour son instrumentation.

Parmi les perspectives offertes par l'audiovisuel numérique, certaines renvoient à des problématiques qui appartiennent encore au domaine de la recherche comme nous l'avons vu auparavant. Il pose en effet des problèmes dans les techniques d'extraction automatique, des difficultés de représentation des connaissances ou la présentation graphique des informations pour des outils de consultation et de lecture. L'indexation dans la rédaction d'i<télé repose sur des techniques uniquement manuelle mais pourrait être facilitée par les techniques d'automatisation qui sont encore en cours de recherche.

La base de données d' i<télé est établie à partir de cassettes provenant de plusieurs sources : les EVN provenant des agences de presse Reuters et APTN, les JT (journal télévisé diffusé sur la chaîne i< télé), les cassettes de l'Union Européenne, de l'INA et enfin les cassettes fournies par de grandes entreprises françaises.

Une **base documentaire** est un ensemble d'informations que l'on souhaite consulter. Une certaine structuration des informations est nécessaire pour obtenir une recherche précise et rapide. La fiche (ou notice) est l'unité d'enregistrement, composée d'un ensemble de champs (ou rubriques). Les champs contiennent les différentes informations qui décrivent le document.

ADHOC est un outil de structuration documentaire permettant de gérer de manière entièrement paramétrable une base d'objets structurés, pouvant contenir jusqu'à 1 million de notices.

L'indexation consiste à paraphraser les images audiovisuelles à travers le remplissage de fiches dans lesquelles sont décrits de façon très détaillée le contenu des images.

Une fiche de saisie est subdivisée en un nombre illimité de champs et de sous champs. Pour faciliter la saisie des données, les champs sont présentés sous forme de cellule. La zone de saisie est située au-dessus des cellules, ce qui permet d'inscrire une grande quantité de texte sans surcharger l'écran (voir annexe 7).

ADHOC permet de définir autant de champs que nécessaire à la description du document.

Il existe plusieurs types de champs : alphabétique / alphanumérique, numérique, date, liens ADHOC simples ou réciproques, liens externes (Internet, mail, documents bureautique, PDF), champs systèmes, multi-champs avec des sous champs.

Ces champs peuvent être déterminés comme obligatoire, répétitif, unique ou indexé.

L'organisation des bases ADHOC en domaines offre la possibilité de gérer son propre système d'information tout en partageant des données communes. L'homogénéisation et la cohérence des données sont ainsi gérées grâce à la formation d'un vocabulaire spécialisé commun et d'un vocabulaire " métier ".

Description d'une fiche d'indexation :

CHAMP	PARTICULARITES
date	date de tournage du document
date de saisie	date d'indexation
transmission	EVN ou JT ou UE
le time code	heure où commence le document sur la cassette
origine	Origine des images (Reuters, APTN, France2...) On précise l'heure d'arrivée des EVN (EVN M, Y...)
titre	Description brève du contenu de la cassette
résumé	- Titre qui illustre le contexte de tournage : lieu, thème, petit laïus contextuel, durée du sujet - Description très précise des images plan par plan : . Description des plans réutilisables en précisant le nombre de plans . Retranscription des discours et interview politiques en fonction de la personne et de l'intérêt de la déclaration . Importance d'utiliser différents synonymes pour un même sujet (ex : séisme et tremblement de terre) - Le résumé étant privilégié lors de la recherche dans la base de donnée, le champ résumé est le plus important et nécessite le plus de temps
zone	ex : Europe, Amérique, Moyen Orient (champ contrôlé)
pays	Pays de tournage (champ contrôlé)
région	très peu utilisé (champ contrôlé)
personne	Personne apparaissant sur les images même furtivement (champ contrôlé)
organisme	Ex : ONU...
numéro d'archive	Il permet de rechercher les cassettes dans la bibliothèque une fois indexées
numéro de cassette	Numéro inscrit sur les cassettes
droit	Précise si les images sont libres de droit
dépêche	-
login	Numéro personnel à chaque documentaliste
dopsheet	-

Le choix du vocabulaire :

L'indexation des images en mouvement nécessite le recours à des mots, qui doivent rendre compte, le plus précisément possible, du contenu des images en question.

Outre l'objectivité dont doit faire preuve l'indexeur, les termes qu'il choisit doivent correspondre à ceux employés par un usager dans une requête de recherche.

Une expression peut désigner plusieurs concepts et un concept peut être désigné par plusieurs expressions. La nature humaine étant ce qu'elle est, une personne qui choisit un mot pour représenter un objet trouvera son choix évident (Turner, 1996), mais celui-ci ne coïncidera pas nécessairement avec un mot choisi par une autre personne, tout aussi convaincue de l'évidence de son choix.

Si l'utilisateur avait affaire à un seul indexeur, ou si tous les indexeurs indexaient de la même façon, le problème du vocabulaire pourrait être résolu rapidement. Malheureusement, l'uniformité entre indexeurs ainsi que la constance d'un indexeur unique sont pour le moins imparfaites. Il arrive, plus ou moins régulièrement, que des indexeurs emploient des synonymes pour définir une même réalité ou qu'un indexeur unique utilise une variété de termes équivalents dans l'évolution de son travail. En l'absence d'un vocabulaire contrôlé qui ramènerait l'ensemble des équivalences à un unique descripteur retenu comme terme d'indexation, il en résulte qu'un chercheur ne trouvera probablement pas tout ce qui pourrait l'intéresser, parce que des indexeurs n'utilisent pas la même expression pour désigner un objet. Une diminution du nombre de catégories, de règles de classification ou de termes d'indexation augmenterait la constance entre indexeurs. Des tests de constances dans l'indexation pourraient permettre d'augmenter l'uniformité des indexeurs.

On peut conclure qu'un besoin de normalisation se fait sentir, pour des raisons d'efficacité interne.

La mise en place d'un vocabulaire contrôlé implique une mise à jour et un ajout de descripteurs, ainsi qu'une certaine coordination dans le travail à accomplir. Le travail de normalisation de l'indexation des images pourrait s'avérer difficile dans la mesure où il remettrait en cause le travail de chacun des acteurs de la cellule documentation.

Afin que les journalistes puissent utiliser au mieux les images, le résumé qui contient une description très précise doit comporter des termes bien définis qui sont utilisés par les réalisateurs de documents. L'indexation exige une certaine connaissance des termes utilisés en audiovisuel comme le montre le tableau suivant.

Abréviation utilisée en documentation audiovisuelle d'actualité :

Valeur de plans	Abréviations
Très gros plan	TGP
Gros plan	GP
Plan d'ensemble	PE
Vue générale	VG
Plan moyen	PM
Plan moyen large	PML
Plan moyen serre	PMS
Plan rapproché	PR
Plan rapproché taille	PRT
Plan rapproché poitrine	PRP
Divers plans	DP
Vue aérienne	VUA
Mouvements de camera	Abréviations
plongée	PL
Contre plongée	CLP
Panoramique	PANO
Panoramique bas haut	PANO HB
Panoramique haut bas	PANO DG
Panoramique droite gauche	PANO GD
Panoramique gauche droite	TRAV AV
Travelling avant	TRAV AR
Zoom arrière	ZAR
Zoom avant	ZAV
Camera subjective	CS
Plan séquence	PS
descripteurs	Abréviations
micro trottoir	VOXPOP
Banc titre	DNS
Personne non identifiée	PNI
interview	ITV
Ministre des affaires étrangères	MAE

Pour des raisons de temps et d'effectif, toutes les possibilités qu'offre le logiciel ADHOC ne sont pas exploitées. On constate en effet que le thesaurus n'est pas du tout utilisé. La liste de mots clés (Voir annexe 8) quant à elle est sous exploitée : la liste ayant été établie par un stagiaire, on s'aperçoit que de nombreux termes sont inutiles dans le cadre de l'actualité (exemple : les termes sportifs sont très nombreux alors que la chaîne n'indexe pas les événements sportifs(1)). On retrouve également beaucoup de mots synonymes entre eux, alors que des termes que l'on utilise régulièrement n'y sont pas inscrits. Seuls les termes signalés en gras sont généralement utilisés.

(1) Les images sportives tournées par canal+ sont archivées par la chaîne sportive, sport+

Sélection des images pertinentes :

Le choix des mots justes n'est pas le seul problème auquel se trouve confronté l'indexeur d'images. Il a aussi à décider quels éléments d'un plan sont suffisamment pertinents pour justifier leur sélection pour l'indexation.

La question se pose donc de savoir combien d'objets présents dans une séquence méritent une description. Le critère d'exhaustivité fait face ici à celui de la sélectivité. Face au choix de privilégier la qualité à la quantité, l'indexeur doit faire appel à son jugement et à son discernement.

La difficulté consiste à déterminer les critères qui font qu'une indexation est de qualité. Le documentaliste se réfère donc à ce qui existe déjà dans la base de données et ce qui est paru dans la presse écrite afin de juger de la pertinence des images.

Les risques inhérents à une situation semblable découlent d'un possible déséquilibre entre l'information contenue dans un plan et celle rapportée dans une description, ou encore entre la quantité d'informations transcrites à propos d'une image et leur pertinence pour les usagers. Les conséquences vont d'une augmentation du silence à une augmentation du bruit. Trouver le juste équilibre dépend d'une politique d'indexation judicieuse, établie en fonction des besoins des usagers d'un système et de la mission de celui-ci, de façon à dégager une hiérarchie des types d'informations à privilégier, selon les spécificités de la collection à indexer.

« Il s'agit donc de trier, choisir et mémoriser afin de faciliter l'accès aux documents lors de la recherche, en ayant évalué les besoins des utilisateurs. En ce sens, l'indexation est le reflet des usagers, mais également de l'environnement institutionnel dans lequel elle est effectuée (Moulis, 1999). »

L'indexation se heurte également à l'interprétation des images. Trois niveaux de signification entrent en jeu. Le premier, niveau pré-iconographique, se limite aux éléments présents dans une image, qu'on peut identifier de façon concrète, on peut donc parler de premier degré mais aussi de dénotation. Vient ensuite le niveau dit iconographique, qui exige de l'indexeur qu'il interprète les images qu'il voit pour déterminer sur quoi elles portent, on parle alors de connotation.

Et enfin, le dernier niveau, dit iconologique, qui s'attache à la valeur symbolique que peut renfermer une image. On entre ici dans le domaine de l'abstrait. (Panofsky, 1967)

Or détecter dans une image la représentation d'un concept immatériel exige une culture permettant d'établir la relation entre une image et un concept.

L'indexation au niveau iconographique diminue les chances de convergence entre la terminologie d'un indexeur et celle d'un usager.

Par contre, il peut se montrer parfois indispensable de laisser à l'indexeur une part d'interprétation. Par exemple, il serait difficile d'exprimer une émotion humaine autrement qu'en ayant recours à une séquence contenant un visage humain laissant transparaître une émotion, qu'il s'agisse d'euphorie ou de désespoir.

Dans l'image en mouvement, le contexte est extrêmement important et influence les perceptions de l'indexeur et de l'usager. Le choix des descripteurs, pour la mise en place d'un vocabulaire contrôlé, devrait s'en tenir de préférence au niveau pré-iconographique, afin d'éviter le plus possible les divergences d'interprétations qui surviennent au niveau iconographique.

L'indexation dans la cellule documentation d'i<atéle est essentiellement consacrée aux images d'actualité provenant des EVN, JT, cassettes de l'UE et des entreprises. Les effectifs ne permettant pas d'indexer l'ensemble des images, l'indexation repose sur une sélection assidue des images dont les documentalistes sont seuls décideurs.

Sur une cassette se trouvent plusieurs documents n'ayant aucun lien entre eux (environ 12 par cassettes), chacun de ses 12 documents possédant une notice individuelle.

L'indexation des documents nécessite beaucoup de temps car elle implique une documentation importante pour comprendre et interpréter les images. Selon le type de document indexé plusieurs outils sont à la disposition du documentaliste afin de recontextualiser les images.

Les différents types de documents audiovisuels indexés et les outils mis à la disposition des documentalistes

Les EVN :

L'indexation des EVN est réalisée idéalement à J +1.

Le documentaliste fait la sélection des images en fonction de l'intérêt de ces dernières (ce qu'elle nous apprend et leur valeur illustrative) et du fond documentaire déjà existant.

Pour indexer au mieux les EVN plusieurs outils sont disponibles :

- le cahier électronique :

Fichier Excel dans lequel la cellule image a listé les documents enregistrés sur les cassettes, ainsi que des commentaires (Voir annexe 6).

- le site d'eurovision :

On y retrouve la liste des documents diffusés chaque jour avec les indications sur l'origine des documents (Pays, Agence de presse...), les dopsheets (descriptif plan par plan des documents) et les shotlists (description du contexte de tournage) (Voir annexe 3,4 et 5)

- le site d'Europresse :

Agrégateur de presse, il regroupe l'ensemble des articles publiés dans la presse papier du monde entier. Grâce à un moteur de recherche il est possible de retrouver un article en entrant le sujet et/ou de la date et/ou l'auteur de l'article. Ce site permet de recontextualiser les images rapidement et de savoir si un sujet est important ou non en fonction du nombre d'articles qui ont été réalisés sur l'événement. (Voir annexe 9)

- Moteur de recherche Google actualité :

Permet d'obtenir rapidement une information sur une personne ou un sujet gratuitement.

- Le site image forum de l'AFP :

Ce site répertorie les photos de personnes ayant eu un rôle dans l'actualité. Il permet de s'assurer de l'identité d'une personne présente sur la cassette en cours d'indexation.

A partir de ce site il est possible dans le champ personne de la base de donnée d'illustrer la biographie d'une personne avec une photo extraite du site.

Le logiciel ADHOC permet en effet d'associer un ou plusieurs documents externes (document Word, Excel, Image, autres produits sous Windows gérant les liens OLE) à une notice. Plusieurs documents externes peuvent être ainsi rattachés à une même notice grâce à un champ 'lien externe'.

ADHOC gère les formats d'image suivants : JPEG, GIF, TIF, Bitmap et PEX.

- Le site de l'INA :

L'INA constitue une mémoire collective grâce à un fonds documentaire important. Jusqu'en 1999, les chaînes étaient obligées de donner leur image à l'INA. Mais avec la privatisation de TF1 en 1999, TF1 a arrêté de le faire et a racheté une partie de ses fonds à l'INA. Mais des chaînes comme france2 continue de leur envoyer leur JT.

Il est donc possible de trouver des images sur ce site mais il ne contient pas tout et est donc peu utilisé.

Les JT :

L'indexation des JT est réalisée idéalement à J +1. L'indexation des JT est récente dans la rédaction de canal+ et d'i<télé, seuls les EVN étaient indexés auparavant.

Les documentalistes sélectionnent au cours de la journée les images du JT qui vont être ensuite enregistrées sur une cassette numérique. L'indexation a pour but d'obtenir des images déjà montées et réutilisables rapidement. Le JT étant réalisé à partir des images diffusées par Eurovision ou d'archive, il est important de préciser lors de d'indexation s'il s'agit d'archive et leur origine.

Pour indexer au mieux les images provenant du JT, un outil supplémentaire est disponible :

- le site de l'ENPS :

L'Electronic News Production System (ENPS), est un système de production de l'AP (l'Associated Press) pour la télévision et la radio, créé par des journalistes pour les journalistes.

Utilisant les technologies numériques les plus récentes ce système informatique facile d'utilisation, permet aux journalistes d'une radio ou d'une télévision d'avoir à disposition un accès aux textes, photos, vidéos, sons et infographies nécessaires à leur travail.

L'ENPS permet de naviguer dans des bases de données, de travailler dans plusieurs langues, de relier plus de 100 rédactions entre elles.

En informations générales, le Service français couvre l'essentiel de l'actualité française, internationale et sportive. Pour les principaux événements du jour, l'AP fournit des synthèses clé-en-main en fin de journée qui mettent l'accent sur les analyses et les mises en perspective.

L'AP a été la première agence en France à diffuser chaque jour de telles synthèses, destinées surtout aux quotidiens.

Pour mettre les rédactions sur le qui-vive, une "AP Alerte" est transmise dès qu'un événement urgent est connu, avant la diffusion d'une dépêche AFP complète. C'est ainsi que les chaînes d'informations ont souvent le privilège d'être les premiers informés, grâce à ce système de veille (Voir annexe 10 et 11).

"L'AP Alerte" est la version moderne du "Flash" inauguré par l'AP en 1906, un terme repris depuis par d'autres agences.

La cellule documentaire utilise le site de l'ENPS afin de consulter le conducteur des JT d'i<télé et les différents lancements faits par les présentateurs. Toutes ces informations sont remplies sur le site ENPS par la cellule édition.

Les cassettes de l'Union européenne :

Des cassettes sur les pays européens filmées par l'Union européenne sont fournies à la presse afin de promouvoir l'Europe au sein des pays européens. Ces cassettes illustrent les pays européens à travers la description des grandes villes, de leur système économique, scientifique, touristique, ...

L'indexation des cassettes est facilitée par des dopsheets fournis par l'UE dans lesquels sont décrits plan par plan les images et qui retracent l'histoire du pays.

Les dopsheets étant très précis, les notices d'indexation reprennent dans leur intégralité les descriptions des images.

Les cassettes d'entreprises :

La base de données d'i<télé ne possédant pas beaucoup d'images illustrant les grandes entreprises françaises comme France télécoms, les documentalistes sollicitent ces entreprises afin qu'elles leur fournissent gratuitement des vidéos internes qui pourront être réutilisées plus tard, par exemple pour illustrer un reportage sur la téléphonie mobile ou la nouvelle technologie.

Ces entreprises pourront ainsi avoir des images de leurs produits diffusés à la télévision en garantissant une bonne qualité.

Paramètre de la base documentaire facilitant l'indexation :

paramétrage et évolution :

L'évolution et le paramétrage d'une base sont possibles à tout moment. ADHOC permet d'établir de nombreuses relations entre les fichiers et d'obtenir ainsi une structuration très fine et contrôlée des données.

gestion du thesaurus :

ADHOC permet une gestion complète de thesaurus : organisation hiérarchique, synonymie et termes associés. Le niveau de hiérarchie est illimité. Il est possible de créer plusieurs thesaurus à l'intérieur d'une même base.

gestion des vues :

ADHOC permet de changer de vues. Une vue est un masque permettant de définir un format de visualisation afin de consulter ou d'imprimer toute une partie de l'information de la notice.

gestion des groupes utilisateurs :

ADHOC assure la confidentialité de la base en définissant les droits d'accès pour chaque groupe d'utilisateurs. L'accès à la base peut être défini par domaine, par fichier ou par champ d'une structure documentaire. Il est possible de définir des listes d'autorités ouvertes ou fermées à la création.

gestion des équivalents :

Un terme peut avoir plusieurs équivalents ou abréviations. La gestion de la multiplicité des orthographes et le contrôle des doublons permettent de maintenir l'homogénéité des données d'une base.

contrôle de saisie et le correcteur orthographique :

Le contrôle de la saisie est effectué grâce à la présence de champs obligatoires et aux tables ou lexiques. Des descripteurs sont automatiquement proposés en remplacement des synonymes. Différents formats de dates sont possibles et paramétrables.

L'indexation est automatiquement contrôlée avec le thesaurus.

Le contrôle de l'information en entrée assure ainsi la fiabilité et la sécurité de la base. Il est possible de dupliquer l'intégralité ou une partie d'une fiche par l'intermédiaire d'une vue ADHOC.

ADHOC est lié au dictionnaire de Microsoft Word pour vérifier et valider le vocabulaire saisie.

Le contrôle de la saisie est effectué grâce aux lexiques et à la fonction d'approche orthographique afin d'éviter les redondances et la création de doublons. ADHOC permet de ce fait d'assurer la cohérence et l'homogénéisation du fonds documentaire.

affichage des occurrences par terme:

Ce logiciel est doté d'un affichage des occurrences par terme. Il permet de visualiser et d'accéder directement aux fiches indexées avec un même terme, grâce à l'index étendu.

rechercher/ remplacer:

La fonctionnalité Rechercher/Remplacer permet pour un champ donné (texte ou champ contrôlé) de rechercher un terme et de le remplacer par un autre.

audit des transactions sur la base:

ADHOC offre la possibilité de consulter le journal des opérations (ajout, modification, suppression) qui ont lieu sur la base.

Contrôle des suppressions:

Lors de la suppression d'une fiche, un contrôle est effectué en proposant une visualisation des liaisons de cette fiche avec d'autres notices.

Indexation contrôlée:

ADHOC est doté d'une indexation contrôlée qui permet de contrôler automatiquement les champs liés à un lexique. Lors de la saisie de la notice, il est possible d'accéder à la liste des index. Vous pouvez lire, créer, importer un terme à partir de la fenêtre d'index.

Si un terme est nouveau, une boîte de dialogue signale que le terme est inconnu et donne la possibilité de le créer directement dans sa liste de contrôle sans quitter l'écran de saisie.

Cette action de "lister l'index" est aussi possible avec l'opérateur "contient". L'option "poser le filtre" permet de sélectionner directement le groupe de fiches comportant le terme sélectionné.

Thesaurus:

Le thesaurus est visualisé à partir de la grille de recherche sous forme de liste hiérarchique ou alphabétique des descripteurs. Il est possible de naviguer dans le thesaurus et d'importer des termes. La mise à jour des fiches est automatique lorsque le thesaurus est modifié.

Fonction autopostage:

Grâce à la fonction autopostage il est possible d'élargir la recherche d'un mot clé à ses génériques, spécifiques et termes associés en visualisant le thesaurus puis en choisissant le ou les mots-clés de la branche du terme sélectionné. Le degré d'extension est illimité. La gestion des synonymes est automatique lors de la recherche sur mots-clés.

Indexation Full-Text:

ADHOC propose une indexation automatique dite indexation full-text pour les champs de type "texte long", comme le champ résumé. La recherche pourra ainsi s'effectuer sur tous les mots du champ.

Insertion depuis le glossaire:

Les entrées de glossaire sont des éléments texte que l'on peut appeler et qui peuvent être insérés dans tous les champs de type texte.

Un terme utilisé couramment pourra être automatiquement inséré par son équivalent ou son abréviation.

Synthèse du fonctionnement du logiciel ADHOC :

ADMINISTRATION-CREATION ET MODIFICATION DES BASES DOCUMENTAIRES	COMMENTAIRES
Nombre maximum de domaines / base	26
Nombre maximum de fichiers	99
Nombre maximum de champs / fichier	255
Taille maximum d'un champ	32767 caractères
Types de champs possibles	<ul style="list-style-type: none"> - Simple : champ direct - Multi-champs : titre d'un ensemble de sous-champs se rapportant à un même type d'informations - Sous-champs : champ regroupé dans un multi-champs Un multi-champs peut être répétitif.
Types de données gérées	<ul style="list-style-type: none"> - alphabétique - alphanumérique - date - numérique - liens internes - liens externes (OLE) - champ système (chrono)
Attributs d'un champ	<ul style="list-style-type: none"> - répétitif - unique - obligatoire - mots - indexés (plein texte)
Liaisons ADHOC	Possibilité de définir des liens entre champs de fichiers différents. On obtient ainsi une structuration très fine et contrôlée des données.
Gestion des accès multiples	<ul style="list-style-type: none"> - droit de modification - droit de consultation
<u>Sécurité des données</u> Fonction de reconstruction d'index Protection des fonctions	<ul style="list-style-type: none"> - gestion des transactions, roll back (retour à la dernière étape) - sous forme de mot de passe attribué par l'administrateur de la base.
Importation, exportation d'un fichier	Communication avec traitements de texte, tableurs, programmes de publication et toute application Windows.

Gestion - Création et modification des notices	Commentaire
Nombre maximum de notices par base	illimité
Taille maximum de la notice	illimitée
Nombre maximum de champs par notice	255
Possibilité d'indexation en texte intégral	Sur tous les champs
Contrôle à la saisie	<ul style="list-style-type: none"> - contrôle par rapport à des tables ou lexiques - contrôle automatiquement de l'indexation avec le thésaurus - récupération automatiquement d'un mot à partir d'une liste ou d'un thesaurus - proposition automatique de descripteurs en remplacement des synonymes - présence de champs obligatoires - formats de dates
Aide à la saisie	<ul style="list-style-type: none"> - valeurs par défaut - gestion des abréviations pour rendre la saisie plus rapide - mode de saisie avec fonctions de traitement de texte - duplication des lignes, des champs et des notices - aide en ligne - correcteur orthographique
Saisie assistée et contrôlée en temps réel (possibilité illimitée de définir des tables renseignant chaque champ et d'en visualiser le contenu pendant la saisie)	Multi – fenêtrage pour visualiser les notices de différents fichiers et pour faciliter le contrôle de la saisie par la consultation directe des fichiers ou des listes d'autorités.

Classification des cassettes

Il y a quelques années la classification était basée sur la date de tournage des images et sur l'heure à laquelle elles étaient diffusées.

Cette classification posait des problèmes pour retrouver les cassettes et nécessitait plus de temps. Aujourd'hui, la classification repose sur un numéro d'archive de type 050199. Les 2 premiers numéros représentent l'année, ici 2005, les deux suivants le mois et les deux derniers numéros correspondent au numéro de cassette indexé dans le mois

3.2.2.2 Illustration des sujets mixés des journalistes

Les journalistes en fonction de l'actualité et des sujets qu'ils vont traiter viennent demander des images pour illustrer leur rubrique.

Les documentalistes utilisent le logiciel ADHOC pour retrouver les images demandées.

ADHOC offre un large éventail de moyens d'interrogation : appel par descripteur, indexation full-text, recherche sur tous les champs, nombre d'occurrences par terme. La recherche ADHOC fournit des temps de réponses quasi-instantanés (1).

Les recherches étant très précises (ex : discours de Sarkozy où il parle des sumos), la recherche est effectuée principalement sur les champs résumés et pays. Les mots clés comme nous l'avons vu précédemment sont très peu utilisés.

Afin d'être au courant de l'actualité, on demande aux documentalistes de lire quotidiennement la presse écrite et d'assister à la revue de rédaction au cours duquel le rédacteur en chef va décider des sujets qui vont être traités dans les JT du jour et attribuer les sujets aux journalistes.

Afin de mieux répondre à la demande des journalistes, il est important de bien identifier ses besoins en l'interrogeant sur l'angle de sa rubrique et le type d'images qu'il souhaite.

Outils de recherche avec le logiciel ADHOC :

Recherche simple :

L'utilisateur peut effectuer sur tous les champs des interrogations multicritères à l'aide des opérateurs booléens (et, ou, sauf, nul). Il peut élargir la recherche à partir de son thesaurus ou faire appel à l'indexation intégrale pour des recherches très rapides sur texte.

Il existe des outils documentaires qui permettent d'affiner, d'orienter une recherche afin d'éviter le "bruit" (l'obtention de données hors sujet lors d'une interrogation) ou, au contraire le "silence" (l'obtention d'un nombre insuffisant de notices par rapport au nombre pertinent de réponses qu'on aurait dû obtenir).

(1) Moins de 5 secondes sur une recherche courante pour une base comportant jusqu'à 500 000 fiches).

L'usage des **opérateurs booléens ou logiques** (ET, OU, SAUF) est indispensable pour lier des termes à rechercher et écrire des équations de recherche selon une logique mathématique (algèbre de Boole).

- **ET/AND (intersection)** : pour obtenir les notices comportant la présence simultanée des mots-clefs recherchés.

Exemple: Irak ET attentat

A = ensemble des documents sur l'Irak

B = ensemble des documents parlant des attentats

A ET B = ensemble des documents parlants des attentats en Irak

- **OU/OR (union)** : pour obtenir les notices comportant au moins l'un des descripteurs recherchés.

Exemple: attentat OU explosion

A = ensemble des images sur des attentats

B = ensemble des images sur des explosions

A OU B = ensemble des images sur des attentats ou des explosions

- **SAUF/NOT (exclusion)** : sert à éliminer les notices incluant le mot-clef rejeté.

Exemple: alcoolisme SAUF personne âgée

A = ensemble des images parlant de d'alcoolisme

B = ensemble des images parlant des personnes âgées

A SAUF B = ensemble des images parlant de l'alcoolisme mais qui ne parlent pas des personnes âgées

Recherche en indexation intégrale :

La recherche en indexation intégrale permet dans un champ de type non contrôlé, d'effectuer une recherche sur tous les mots du texte en les combinant avec les opérateurs booléens, les opérateurs de comparaisons et la troncature. Tous les mots sont créés automatiquement dans un fichier « mots » lors de l'indexation de la base. La gestion des mots vides s'effectue dans ce fichier.

Cette fonction est très peu utilisée dans la cellule documentation d'ici-télé.

Autopostage :

On peut élargir la recherche d'un mot-clé à ses génériques, spécifiques et termes associés en visualisant le thesaurus puis en choisissant le ou les mots-clés de la branche du terme sélectionné. Le degré d'extension est illimité. La gestion des synonymes est automatique lors de la recherche sur mot-clés. Le thesaurus comme nous l'avons vu préalablement est très peu exploité, cette fonction est donc peu utilisée.

Recherche étendue :

Le module de recherche étendue permet d'élargir la recherche aux champs des fichiers liés. La mise en œuvre d'équations de recherche élaborées est possible grâce à différentes options : opérateurs booléens, parenthèse, autopostage.

Enregistrement d'une recherche :

Une recherche ainsi que son tableau de résultat peuvent être enregistrés, avec ou sans les valeurs. ADHOC permet ainsi la gestion de profils d'utilisateurs.

Résultat :

Le résultat de la recherche s'affiche sous forme de tableau paramétrable, le choix des champs à visualiser s'effectue directement à partir de cet écran. Il permet d'accéder aux champs des fichiers liés et de les faire apparaître dans le tableau de résultat. Une deuxième sélection peut être effectuée en décochant les notices à éliminer du résultat global (Voir annexe 7).

Edition avec ADHOC :

Il existe plusieurs choix d'édition pour imprimer les différentes notices sélectionnées (Voir annexe 12 et 13).

Vous pouvez imprimer des notices bibliographiques, grâce au Générateur de Modèles d'impression ; imprimer des bordereaux sous forme de tableaux.

D'autres présentations sont également possibles par la fusion des champs dans un modèle prédéfini dans votre traitement de texte.

Grâce à son éditeur de rapport, ADHOC intègre un outil qui permet de générer à partir de votre base de données de multiples documents sous divers formats : PDF, RTF, HTML, XML, TIF, Excel et TXT.

Interrogation des bases documentaires	commentaires
Interrogation avec ou sans thesaurus	- interrogation multi-critères sur tous les champs à l'aide des opérateurs booléens - Elargissement de la recherche à partir du thesaurus
Interrogation de plusieurs champs en simultané	Recherche multi-champs et multi-critères - opérateurs booléens - opérateurs de comparaison - troncature
Recherche en texte intégral	Utilisation de l'indexation intégrale pour des recherches très rapides sur texte. Temps de réponse (benchmark) : 2 secondes par critère sur une base de 250 000 fiches.
Recherche étendue	Interrogation étendue aux champs des fichiers liés
Résultats	- Affichage du nombre de réponses à chaque étape - Tableau de résultat paramétrable : tri, groupement, fusion sous Word - Outil de scripting
Enregistrement d'une recherche	Gestion de profils d'utilisateurs

Grâce au numéro d'archive, on récupère la cassette qui nous intéresse dans la bandothèque.

On calle ensuite la cassette sur l'image qui nous intéresse grâce au time code indiqué sur la notice, on vérifie si les images illustrent bien les besoins des journalistes puis on envoie les images aux journalistes.

Pour cela on va faire transiter les images vers le nodale qui à son tour va les envoyer aux journalistes, via le site internet Clip Edit qui leur permettent de monter leur image.

On précise au nodale le titre, la durée et l'emplacement dans le serveur Clip Edit (généralement le nom du journaliste ou sa rubrique). Ces précisions permettent aux journalistes de retrouver facilement ces images depuis son poste clip edit.

Problèmes liés à la propriété intellectuelle:

L'utilisation des documents audiovisuels est réglementée par des droits d'auteurs. Il n'est en effet pas possible d'utiliser les images filmées par d'autres chaînes françaises sans avoir l'autorisation de ces dernières.

Il est possible d'utiliser comme nous l'avons vu précédemment les images internationales provenant des EVN, pour lesquels i<télé paye un forfait à Eurovision.

Pour l'actualité française, i<télé participe à des Pools dans lesquels une seule caméra tourne, souvent de TF1 ou de France2, et toutes les chaînes qui se sont abonnées vont pouvoir recevoir les images et les diffuser librement.

Pour les autres documents filmés par des chaînes françaises concurrentes, seuls les événements importants tournés en exclusivité sont utilisables pendant 24h, ensuite il faudra payer des droits.

Certains documents fournis par Eurovision sont dotés de restrictions qui précisent les limites de diffusion. Dans ce cas particulier, la restriction est précisée par Eurovision.

Il est donc important de vérifier les sources des documents avant de les donner aux journalistes. Si un journaliste insiste pour avoir des images, il doit s'adresser à la production afin de savoir combien coûtent les images et savoir si i<télé considère que c'est vraiment nécessaire d'acheter. Si c'est le cas, les producteurs vont contacter la chaîne concurrente.

Il existe des arrangements entre les chaînes, par exemple, france3 et i<télé ont l'habitude de s'échanger des images, ce qui n'est pas du tout le cas entre TF1 et Canal+.

Les documentalistes de '*On ne peut pas plaire à tout le monde*' présenté par Marc Olivier Faugiel demandent ainsi régulièrement des images tournées par i<télé.

Les rédactions de Canal+ et d'i<télé ayant fusionnées il y a quelques années, tous les journaux télévisés diffusés sur la chaîne premium Canal+ sont préparés à partir des images tournées et archivées au siège d'i<télé. Des documentalistes du grand journal ou du 90 minutes de Canal+ viennent ainsi régulièrement chercher des images à i<télé.

Il serait intéressant de mettre en place un système de réseau qui permettrait à ces personnes de ne plus se déplacer et d'avoir accès depuis leur poste de travail aux images. Aujourd'hui seul l'accès aux dopsheets (notice) de la base de données est possible.

3.2.2.3 Création de dossiers thématiques

Dans l'équipe des documentalistes, une personne est chargée de la presse papier. Ce documentaliste crée des dossiers thématiques à partir des articles publiés dans la presse papier française. Il y a quelques années le documentaliste découpait les articles dans les journaux mais aujourd'hui grâce à la base de données d'Europresse, il est possible de retrouver les articles facilement. Le documentaliste imprime donc les articles qu'il recherche et qu'il a vus dans la presse et les regroupe par thème.

Il crée les dossiers en fonction de l'importance de l'événement (ex: Dossier sur les otages en Irak, sur la secrétaire d'Etat américain Condoleeza Rice ou sur le premier ministre M. Raffarin)

Ces dossiers permettent aux journalistes de terrain (JRI ou Grand Reporter) ou aux présentateurs de connaître rapidement les évènements sans qu'ils aient à chercher dans la base de données.

Les journalistes étant généralement envoyés rapidement sur une opération, ils n'ont pas toujours le temps de se documenter.

3.2.3 La cellule montage

La rédaction d'i<télé étant une petite chaîne, le montage des documents est généralement réalisé par les journalistes eux-mêmes, grâce au logiciel Clip Edit.

Seul les documentaires compliqués des JT ou les documents des programmes, qui sont généralement plus longs, sont faits par les monteurs.

Le monteur est chargé de construire le sujet à partir du stock d'images et d'interviews issues d'un tournage. Il visionne l'ensemble, sélectionne les images et mixe le tout en ajoutant si besoin des ambiances sonores ou de la musique.

Les monteurs utilisent de plus en plus des bancs de montage vidéo numérisé. Les images sont alors sélectionnées et montées sur ordinateur, c'est notamment le cas de Clip Edit.

3.3 Diffusion des documents

3.3.1 La cellule édition, l'assurance qualité du Journal Télévisé

Le responsable d'édition prend la responsabilité d'une tranche horaire, d'un journal ou d'une émission sur le planning.

Il est chargé de s'occuper principalement de l'ordre de passage des reporters et de la vérification des angles choisis des sujets. Le chef d'édition veille au bon déroulement du journal, à son contenu rédactionnel, ainsi qu'à la cohérence générale de ce qui est diffusé en direct ou en différé. D'un bon niveau, le responsable d'édition doit s'assurer de la qualité du contenu diffusé et de la crédibilité en termes d'image. La fonction est généralement proposée à des journalistes expérimentés déjà fortement impliqués dans le milieu audiovisuel.

La cellule édition est chargée de mettre en place le conducteur du JT grâce au logiciel ENPS. Il met bout à bout les différents documents qui vont être diffusés, les lancements des présentateurs, les voix off et les sonores.

Il vérifie les temps de chaque intervention afin qu'il ne dépasse pas le temps qui lui est attribué.

L'éditeur est présent lors des JT en directe, si un événement imprévu tombe à tout moment le déroulement du JT peut changer. Il faut alors prévenir le présentateur et enlever un sujet initialement prévu.

Il lui arrive également de suggérer des questions à poser aux invités.

3.3.2 Le Journal télévisé, un médiateur de l'information

Comme nous l'avons vu préalablement, les journalistes travaillent leurs sujets à partir des images EVN, des dépêches AFP qui tombent tout au long de la journée sur le site ENPS et les images d'archives de la chaîne.

Il est intéressant de comprendre comment les journalistes sélectionnent ce qui va être diffusé, en collaboration avec le rédacteur en chef.

Les sujets sont proposés par les journalistes au rédacteur en chef qui décide alors de diffuser ou non.

➤ Dispositif scénique du JT

Le dispositif scénique représente ici l'organisation du journal télévisé dans l'espace (studio), mais aussi l'angle de ses prises de vues et son organisation formelle.

Le studio :

Lorsque l'on étudie la disposition dans l'espace du studio, on est surpris par plusieurs de ses aspects. Le décor est déjà une mise en scène de l'actualité puisqu'on y voit des moniteurs, des caméras, une table sur laquelle sont accrochés des micros et une salle de rédaction en fond d'écran. Tout est fait pour donner un cadre sérieux et dynamique.

Le présentateur : Un intermédiaire de l'information

Au centre du studio se trouve le présentateur qui regarde toujours l'écran, et donc le téléspectateur droit dans les yeux. Il lit sur son téléprompteur, un appareil inventé aux Etats-Unis.

Le texte du présentateur, dactylographié sur une bande de papier large y défile sous l'objectif d'une caméra vidéo.

La vitesse de défilement est contrôlée par une assistante qui a tapé le texte et connaît le débit de parole du présentateur. Le téléprompteur a libéré le journaliste des feuillets de papiers et lui permet donc de regarder droit dans les yeux l'objectif.

Le présentateur en direct renforce ainsi la crédibilité de son commentaire. Avec l'utilisation de telles technologies le téléspectateur a l'impression d'être au cœur de l'actualité. Le présentateur joue alors le rôle d'intermédiaire entre l'événement et le téléspectateur.

C'est l'équipe de reporters, qui réalise les sujets, qui font la qualité du traitement de l'information transmise mais c'est le discours du présentateur qui fera la différence.

Il joue de manière expressive avant que ne soit lancé un reportage, en fronçant les paupières ou en plissant le front pour souligner l'intensité d'une nouvelle, en fermant les paupières pour exprimer un doute ou un étonnement.

Il exprime ce que l'on va ressentir, que cela soit terrible ou merveilleux. Le présentateur du JT en fonction de l'actualité va donc adapter sa posture faciale. Comme le comédien, le présentateur simule un sentiment donnant à l'actualité encore plus de sens.

Pour E. Veron, la télévision a apporté la médiatisation du corps dans l'information :
“ Dans le cas du présentateur moderne, la rencontre des regards devient l'axe qui supporte la construction du corps médiatisé de l'énonciateur. L'ordre métonymique se déploie alors dans un gestuel complexe. ”

Edgar Morin affirme que la télévision remplit un vide dans l'existence de l'homme moderne. Elle l'aide à s'accepter lui-même, à assumer sa propre condition : “ Les effets de projection et d'identification permettent au téléspectateur tout à la fois de se situer dans un monde changeant, de se croire maître de la réalité par la possibilité de passer du réel à la fiction, et enfin de créer une participation entre son univers quotidien et un univers quasi mythique par le truchement des vedettes. ”

La télévision ne concerne pas seulement les yeux, mais oblige à une posture assise, avec un subtil dispositif d'orientation du corps par rapport à l'écran.

A l'heure où l'écran s'est imposé comme l'unique standard technique de toutes nos activités de travail (via l'informatique) et de loisirs (télévision et Internet), on ne peut s'empêcher de s'interroger sur l'impact de cette immobilisation du corps, de ce face-à-face du corps et de l'écran lumineux. L'immobilisation prolongée du corps ne modifie-t-elle pas, par exemple, notre vie émotionnelle et imaginative ?

Des invités peuvent également être présents sur le plateau. Ils sont placés en face du présentateur, et séparés par une table ronde ou ovale, synonyme de communication.

La régie d'un journal télévisé est composée de plusieurs personnes travaillant en collaboration et jouant un rôle important dans le dispositif scénique du JT :

- ingénieur du son :

Avec son équipe de techniciens, il gère toute la sonorisation de l'émission, s'occupe des balances, capte les ambiances et s'assure du bon enregistrement de ce qui se dit. En studio, il prévoit la prise de son avant l'émission et gère ensuite le tout en régie au moment de l'émission.

- ingénieur vision :

Il a pour but de s'assurer face à des écrans de contrôle que les images qui sortent des caméras soient de bonne qualité, avec une couleur proche de ce que l'on souhaite et avec une bonne lumière.

- la script :

Le travail de scripte est la plupart du temps dévolu à une femme. Cette dernière connaît par cœur le conducteur de l'émission, prend les temps à l'aide de son chronomètre et veille à ce que le timing initial soit respecté. La scripte prévient le réalisateur des sujets à envoyer et de tout ce qu'il va se passer sur le plateau plusieurs secondes à l'avance afin qu'il puisse réagir et connecter les bonnes caméras au bon moment.

Elle parle dans un micro relié aux casques de toute l'équipe technique du plateau. Même s'il n'intervient pas directement dans la création, ce poste requiert un sens aigu de l'observation et une application minutieuse.

- réalisateur :

Le réalisateur est chargé de travailler le contenu du sujet. Si l'animateur est la partie la plus visible à l'écran, le réalisateur est vraiment le grand patron sur un plateau. Installé en régie, il coordonne toutes les opérations et tous les mouvements de caméra. C'est lui qui décide de l'image qu'il va diffuser à l'écran. Il est garant de la ligne éditoriale de l'émission. Il doit veiller à suivre le fil conducteur du tournage, il participe au montage des images et au mixage.

- Prompteur :

Son rôle consiste à faire défiler correctement le texte aux animateurs durant une émission en s'adaptant au débit de l'animateur. Sur un logiciel spécifique, il tape et modifie le texte puis le rentre dans l'ordinateur du prompteur.

Le duplex :

Le dispositif scénique n'a pas pour lieu unique le studio puisqu'on trouve dans chaque journal télévisé des duplex, c'est à dire des liaisons en direct avec des envoyés spéciaux ou des personnes ressources (exemple : correspondants à Bagdad en Irak).

Il existe différents types de duplex :

- le **duplex basique**, avec en arrière fond la photo de la ville où se trouve l'envoyé spécial : c'est le cas le plus basique. On le trouve encore lors de correspondances dans de grandes villes européennes ou américaines pour des événements politiques qui ne méritent pas de mise en situation du journaliste.

- le **duplex avec mise en situation** : il est de plus en plus courant et il est apparu avec la première Guerre du Golfe. Dans ce duplex, le journaliste parle d'un endroit qui évoque tout de suite l'événement dont on parle. Le duplex avec mise en situation est aussi utilisé à la fin des reportages des envoyés spéciaux où ils se mettent en situation dans l'événement. Ainsi lors des reportages au Liban, les envoyés spéciaux terminent leur reportage en se mettant en scène à l'image avec en arrière plan les tentes des réfugiés.

➤ **Analyse du Contenu : Informations ou Parti pris ?**

Analyse du Discours :

Les stratégies discursives sont distinctes selon le type d'information et de public visé, et ce en fonction de deux axes qui sont le type de médiation qu'offre le journal et la vision du monde qu'il propose.

Le lancement des sujets se fait par des phrases courtes, simples, qui vont directement à l'essentiel. Contrairement à la presse écrite où la formulation des textes est plus recherchée et plus littéraire, le journal audiovisuel utilise en général un langage familier (Voir Annexe 14 et 15).

Le présentateur ainsi que les voix off que l'on entend lors des reportages racontent les faits en utilisant un langage et ton narratif, ce qui a pour conséquence de donner l'impression que les journalistes et le présentateur ne font que rapporter des faits sans prendre parti.

On forme son identité à partir de ce qu'on entend autour de nous et aujourd'hui le monde audiovisuel a un rôle important dans la construction de soi. Toute chaîne d'information sélectionne les images et les termes employés afin d'être la plus objective possible et ne pas manipuler le téléspectateur.

Malgré l'obligation de transparence des médias, il peut arriver que les journalistes à travers leur reportage utilisent d'autres moyens pour influencer le public parmi lesquels la sélection et l'omission de certains faits, le choix des mots parfois tendancieux et la diffusion sélective de l'information.

Les choix des mots

Les médias, dans la diffusion de leurs nouvelles, usent souvent d'étiquettes et de titres pour décrire les gens, les lieux et les événements. Cet étiquetage peut déformer l'information et résulte parfois d'un parti pris, et frise dans certains cas la discrimination, ou la diffamation. Par exemple, une personne peut être qualifiée "d'ex-condamnée", "de délinquant", "de maghrébin" en l'associant souvent avec des actes répréhensibles, "d'islamiste", de "jeunes des banlieues", comme si le fait d'habiter en banlieue était en soi condamnable, de "jeunes de quartiers" transformant un mot d'urbanisme "quartier" en étiquette discriminante. Dans un autre cas, une personne peut se voir accoler l'étiquette de "terroriste" alors que dans d'autres médias on parle de "combattant pour la liberté", de résistant.

Dans tous les cas, c'est le positionnement éditorial qui s'impose et qui est significatif de l'état d'esprit dans lequel les journalistes doivent accomplir leur mission d'information. L'utilisation de mots positifs ou négatifs avec une connotation particulière peut largement influencer le lecteur ou le téléspectateur.

C'est à ce niveau que les préjugés doivent être dénoncés, compte tenu de la responsabilité sociale des médias dans la formation et la propagation d'opinions. Certaines pratiques médiatiques basées sur des préjugés peuvent être un facteur de déclenchement ou d'aggravation de troubles de société (discrimination) et perturber grandement la cohésion sociale.

Omission et sélection des faits :

Les préjugés dus à des omissions sont difficiles à détecter. C'est seulement en effectuant un travail de comparaison sur la même nouvelle rapportée par d'autres sources d'information que cette forme de préjugé peut être détectée.

Un rédacteur en chef peut exprimer un préjugé en choisissant par exemple d'utiliser certains détails et d'en ignorer d'autres, pour influencer les lecteurs ou les téléspectateurs.

Si, pendant un discours d'un dirigeant politique ou syndical quelques personnes huent l'orateur, le journaliste pourra dire que tel ou tel passage du discours " a été accueilli par des huées " ou encore omettre cet incident car à priori pour lui il s'agit simplement d'une poignée de contestataires qui ne reflètent pas l'opinion générale ou " l'ambiance générale " qui prévalait lors de l'événement. Les critiques et contestations étant généralement le fait de minorités, elles peuvent être ainsi privées de leur droit à une expression publique avec les dangers que l'on connaît de l'uniformisation des opinions.

En général, pour les lecteurs d'un journal les informations qui paraissent à la une sont plus importantes que celles publiées dans les autres pages. De même, lors de la retransmission des nouvelles, la télévision diffuse les plus importantes en premier, en gardant les autres pour plus tard, les présentant souvent sous forme de flash infos à l'intérieur du JT. L'emplacement d'une nouvelle dans un journal ou dans un bulletin télévisé ou radiophonique influence l'opinion du lecteur ou du téléspectateur ou de l'auditeur quant à l'importance qu'il convient de lui accorder. Le choix de l'emplacement est donc conditionné par l'importance que la rédaction veut donner à la nouvelle.

De cette manière, la rédaction d'i<télé a privilégié les images de l'enterrement de l'ancien premier ministre libanais Hariri à d'autres jugés à ce moment là moins importantes.

Analyse des images :

Au-delà du simple rôle informatif de l'image, on peut s'apercevoir que les images peuvent à elles seules véhiculer des idéologies.

La manière dont vont être filmées les images a un rôle important dans l'interprétation que se fera le téléspectateur. Citons les principaux codes de l'image (Christian Look) :

L'échelle des plans :

- Les plans d'ensemble :

Ils ont en général une valeur descriptive. Ils introduisent dans un milieu les personnages ou les objets. Ils permettent ainsi de restituer les images dans leur contexte (ex : un animal dans son environnement naturel).

- Les plans moyens :

Ce sont des plans de la narration. Ils concentrent l'attention sur le mouvement d'un objet ou d'un individu (ex : la course d'un cheval).

- Les plans rapprochés :

Ce sont des plans d'expression. Ils attirent l'attention sur un visage ou sur une partie d'un objet (ex : une main actionnant une machine).

- Le très gros plan :

Il force l'attention sur un détail. Il a souvent une valeur dramatique (désir /répulsion) ou explicative (une jambe blessée d'un animal).

Les angles de prise de vue :

- L'angle normal (objectif de face)

Il correspond à une écriture anonyme et documentaire (une photo d'Armstrong sur la lune prise en angle normal banalise l'événement).

- La plongée (objectif dirigé vers le bas)

Elle donne une impression de petitesse et d'écrasement. Elle offre également un point de vue qui permet de 'dominer le sujet' et de mieux le décrire (ex : plate forme pétrolière vue de haut).

- La contre- plongée (objectif dirigé vers le haut)

Elle met en valeur l'homme et les créations humaines (ex : départ d'une fusée)

- Les angles obliques

Ils visent à déstabiliser la vision du spectateur. Ils sont utilisés pour des effets spéciaux, au même titre que les objectifs 'grand angle' (ex : une scène de guerre).

- Le champ contre champ

C'est l'angle du dialogue. Il montre deux interlocuteurs l'un de dos et l'autre de face (ex : un homme face à un animal).

Le point de vue :

- La prise de vue frontale (le personnage regarde l'objectif)
Elle vise à impliquer directement le spectateur (ex : vu de face, un fauve qui rugit paraît menaçant).

- La prise de vue latérale (le personnage se déplace latéralement)
Elle place le spectateur en position de témoin extérieur (ex : vu de côté, l'image d'un dentiste qui soigne un enfant ne provoque pas de réaction émotive).

Les lignes :

- Les lignes verticales
Elles évoquent l'élévation, la force, la spiritualité (ex : un télescope, le départ d'une fusée)

- Les lignes horizontales
Elles évoquent la matière, la pesanteur, la finitude, l'équilibre (ex : un paysage de banlieue ou une plage)

- Les lignes courbes
Elles évoquent la perfection, l'absolu, le néant (ex : un champignon atomique)

La couleur :

Les couleurs ont des valeurs conventionnelles bien connues. Le noir et les couleurs sombres désignent des faits plutôt graves ou tristes alors que les couleurs claires comme le blanc désigne le plus souvent un événement heureux et beau comme une naissance.

Diffusion sélective des images :

Le choix des images diffusées est extrêmement important à cause de l'impact visuel. L'angle des prises de vue peut fausser complètement la nouvelle, minimiser ou au contraire amplifier l'événement. L'absence d'images de zone de guerre comme en Irak, Palestine ou Afghanistan, peut poser des problèmes de désinformation et de crédibilité des médias, alors que sur d'autres événements il y a des passages en boucle. Il y a ces dernières années une tendance générale à minimiser les catastrophes provoquées par la main de l'homme (guerre), dont certaines ne bénéficient plus d'une couverture médiatique, et amplifier les catastrophes naturelles dans une approche " apocalyptique " des événements (Tsunami). Cela résulte d'une manipulation pour créer un état d'insécurité permanent aux quatre coins de la planète.

Les images de l'otage française en Irak, Aubenas, pouvant choquer les proches de la journaliste, la question de diffuser ou non les images s'est posée. Après avoir pris la décision de ne pas diffuser les images, la rédaction d'i<télé a finalement pris le parti de passer les images suite à sa diffusion dans d'autres médias français. De même, la rédaction a hésité à décrire la position du banquier suisse, Mr Stern, lors de son assassinat à son domicile, pour ne pas choquer ses proches.

4. EXPERIENCE ACQUISE

Durant mon stage chez Canal+< télé, j'ai pu voir fonctionner le service documentation dans les différentes phases de son travail annuel: indexation de documents audiovisuels, recherche d'images pour les journalistes et création de dossiers thématiques.

Grâce à l'ensemble de la rédaction, j'ai pu également y participer de manière active et constructive et comprendre la mécanique d'une rédaction télévisée.

Plongée dans le service documentation, j'ai pu me familiariser avec le langage documentaire et télévisé.

Enfin, j'ai pu mesurer l'importance d'une bonne entente et d'une bonne coordination d'une rédaction.

Bien que les documentalistes appliquent un modèle d'organisation rigoureux, je souhaiterais proposer un certain nombre de solutions qui pourraient améliorer leur technique de travail:

La rédaction d'< télé, rencontre comme nous l'avons vu un certain nombre de problèmes liés à la difficulté d'uniformisation des termes utilisés en indexation et la sélection des images jugées pertinentes. Les documentalistes livrés à leur propre perception et jugement sont confrontés à des difficultés de compréhension entre indexeurs qui pourraient se régler par la création d'un cahier des charges qui établirait des normes d'indexation. Il s'agira entre autre, de redéfinir l'ensemble des descripteurs et des mots clés utilisés. Un consensus devra également déterminer quels sont les plans qui méritent réellement une conservation.

Afin de faciliter le travail des documentalistes qui ne demeurent pas au sein de la rédaction d'< télé, un système permettant une mise en réseaux des images archivées par la chaîne pourrait leur permettre de ne plus se déplacer.

CONCLUSION

Ma formation à l'IDIST et ce stage chez Canal+ auront été pour moi l'occasion de découvrir la documentation, une discipline que je connaissais très peu auparavant, ayant passée 3 ans en Biologie.

Bien que ce domaine ne soit pas mon terrain de prédilection et que je ne souhaite par poursuivre dans ce parcours professionnel, cette expérience m'a néanmoins permis de découvrir le milieu audiovisuel.

Le cellule documentation, ainsi que l'ensemble de la rédaction, m'a communiqué une motivation qui m'a permis de ressentir un réel plaisir à travailler au sein du service.

Forte de cette expérience, je souhaiterais m'orienter dans la gestion de projet culturelle et audiovisuelle.

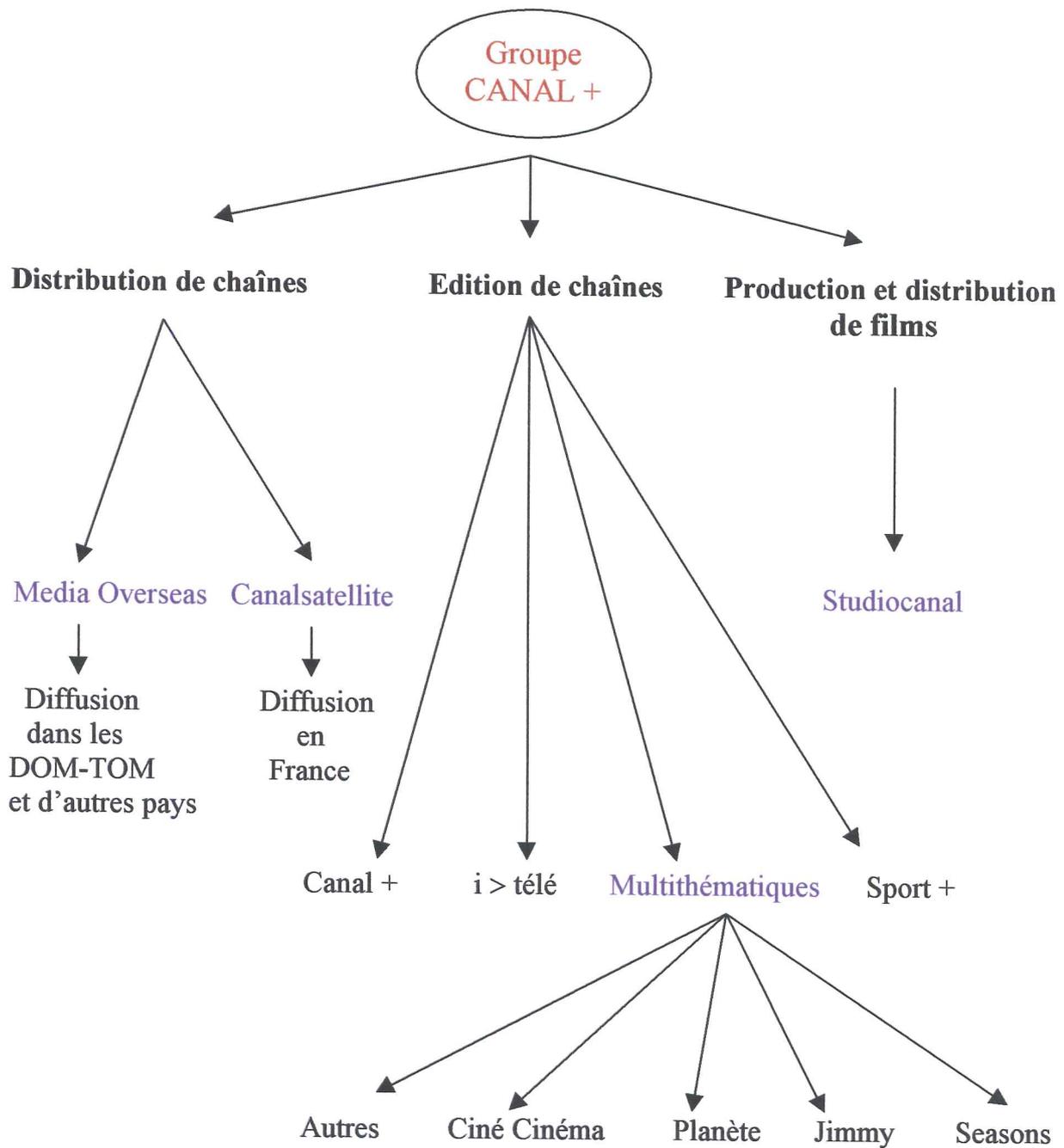
BIBLIOGRAPHIE

- ❖ Document de communication interne à i<télé
- ❖ DENEL, F. *La télévision objet d'étude*. Conférence de l'INA : La dimension audiovisuelle de l'information et de la communication, 1998
- ❖ BACHIMONT Bruno. *Bibliothèque numériques audiovisuelles: Des enjeux scientifiques et techniques*. 1998
- ❖ BACHIMONT Bruno. *La numérisation du dossier patient*. Annales des mines: 1997
- ❖ CHION M. *L'audiovisuel: son et image au cinéma*. Paris: Nathan Université, 1994
- ❖ CHION M. *Le son*. Paris: Nathan Université, 1994
- ❖ TURNER, James. *Images en mouvement: stockage, repérage, indexation*. Presses de l'université du Quebec, 1998
- ❖ CHAPERON, Pierre. *Indexation des images en mouvement: un tour d'horizon*. Cursus EBSI. ISSN 1201 7302
- ❖ PRIE, Yannick. *Thèse : Strates-IA: Documents et connaissances :*
<http://liris.cnrs.fr/~yprie/these/node14.html>
- ❖ Cavazza, M et Green, R. *Multimédia Semantic Features and Image Content Description*. Conférence MMM'98. Genève, 1998
- ❖ CHAHUMEAU, F; LECLUSE C; STIEGER B et VIRBEL J. *Prototyping the Ultimate tool for Scholarly Qualitative Research on Texts*. Conference à Waterloo, 1992
- ❖ MOULIS, Anne Marie. *L'analyse documentaire des images animées*. Documentaliste: Science de l'information 36, n°3, 1999
- ❖ TURNER James. *Le traitement de l'image en environnement numérique*, 1996:
<http://tornade.ere.umontreal.ca/~turner/français/textes/asted96.htm>
- ❖ PANOFSKY, E. *Essais d'iconologie*. Les thèmes humanistes dans l'art de la renaissance. Paris, Gallimard, 1967
- ❖ VERON Eliséo. *Il est là, je le vois, il me parle*. In communications n°38. Enonciation et Cinéma. Paris, Seuil
- ❖ MORIN Edgar. *Le cinéma ou l'homme Imaginaire*. Paris, Minuit, 1978
- ❖ LOOCK Christian. L'école des lettres n°5, *chapitre documentaire: des outils pour lire les textes et les images*

ANNEXES

<u>ANNEXE I</u>	Organigramme du Groupe Canal+	74
<u>ANNEXE II</u>	Grille des programmes d'i<télé	75
<u>ANNEXE III</u>	Dopsheet Fournis par Eurovision : Description du contexte de tournage ..	79
<u>ANNEXE IV</u>	Shotlist fournis par Eurovision : Description plan par plan des images	80
<u>ANNEXE V</u>	Liste des documents audiovisuel diffusée par Eurovision le 06/01/2005 de 14h16 à 15h	81
<u>ANNEXE VI</u>	Cahier électronique remplie par la cellule image : liste des images enregistrées par la chaîne le 29/01/2005 de 00h30 à 21h34	83
<u>ANNEXE VII</u>	Ecran de saisie et Ecran de recherche du logiciel ADHOC	86
<u>ANNEXE VIII</u>	Liste des mots clés utilisés par la cellule documentation d'i<télé / Canal+ ..	87
<u>ANNEXE IX</u>	Exemple d'article imprimé dans Europresse	88
<u>ANNEXE X</u>	Une partie de la liste des dépêches AFP du 31/01/2005	89
<u>ANNEXE XI</u>	Exemple d'une dépêche AFP	91
<u>ANNEXE XII</u>	Notices de type 1, complétée et imprimée par la cellule documentation	92
<u>ANNEXE XIII</u>	Notice de type 2, complétée et imprimée par la cellule documentation	94
<u>ANNEXE XIV et XV</u>	Exemple de lancement de reportage réalisé par un présentateur de JT ..	95

Organigramme du Groupe Canal + :



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
06:00:00	JOURNAL 15' Thomas Joubert				
06:15:00	JOURNAL 15' Thomas Joubert				
06:30:00	JOURNAL 15' Thomas Joubert				
06:45:00	JOURNAL 15' Thomas Joubert				
07:00:00	LA MATINALE Bruce Toussaint et Stéphanie Renouvin				
07:35:00	LA MATINALE Interview politique présentée par Valérie Astruc Bruce Toussaint et Stéphanie Renouvin				
08:30:00	JOURNAL 20' ↳ économie présentée par Jean-Jacques Fichoux				
08:50:00	JOURNAL 20' ↳ économie				
09:00:00	JOURNAL 20' ↳ Afrique				
09:20:00	JOURNAL 20' ↳ Afrique				
09:30:00	JOURNAL 20' ↳ musique				
09:50:00	JOURNAL 10' ↳ économie présentée par Jean-Jacques Fichoux				
10:00:00	LE JOURNAL DE LA CULTURE 20' Olivier Benkemoun				
10:20:00	JOURNAL 10' ↳ économie				
10:30:00	JOURNAL 10' ↳ comme lecture				
10:50:00	JOURNAL 20' ↳ comme idées présenté par Albert Aïgoud				
11:00:00	JOURNAL 20' ↳ Spectacle présenté par				
11:20:00	JOURNAL 20' ↳ Media présenté par Colombe Schneck				
11:30:00	JOURNAL 20' ↳ comme lecture				
11:50:00	JOURNAL 20' ↳ comme lecture				

	SAMEDI	DIMANCHE
06:00:00	JOURNAL 30' Samuel Etienne	JOURNAL 10' ↳ reportage
06:30:00	JOURNAL 30' Samuel Etienne	JOURNAL 10' Dans le bureau de ...
07:00:00	JOURNAL 30' Samuel Etienne	JOURNAL 10' ↳ musique
07:30:00	JOURNAL 30' Samuel Etienne	JOURNAL 10' ↳ comme lecture
08:00:00	JOURNAL 30' Samuel Etienne	JOURNAL 10' La Libé de la Frce
08:30:00	JOURNAL 10' ↳ Europe	JOURNAL 10' ↳ Afrique
09:00:00	JOURNAL 10' Ca se dispute 20' Ch. BARBIER / E. ZEMMOUR	JOURNAL 10' ↳ intermédiaire
09:30:00	JOURNAL 10' ↳ Afrique	JOURNAL 10' ↳ intermédiaire
10:00:00	LE JOURNAL DE LA CULTURE Olivier Benkemoun (Best-of)	JOURNAL 10' ↳ Afrique
10:30:00	JOURNAL 10' ↳ musique	JOURNAL 10' ↳ musique
11:00:00	JOURNAL 10' ↳ comme idées	JOURNAL 10' ↳ comme idées
11:30:00	JOURNAL 10' ↳ Spectacle	JOURNAL 10' ↳ Spectacle
	JOURNAL 10' La Libération de la France	JOURNAL 10' ↳ comme lecture

05/01/2005

i>TELE

PROG 2005

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
12:00:00			JOURNAL 30' "La mi>journée" Laurent Koucher et Sophia Synodinos		JT 10'	JOURNAL 10' ↳ a pas que le CAC 20'	
12:30:00			JOURNAL 30' "La mi>journée" Laurent Koucher et Sophia Synodinos		JT 10'	JOURNAL 10' Sophie BRUNN	
13:00:00			JOURNAL 30' "La mi>journée" Laurent Koucher et Sophia Synodinos			JOURNAL 10' Ca se discute 20'	
13:30:00			JOURNAL 30' "La mi>journée" Laurent Koucher et Sophia Synodinos			JOURNAL 10' Ch BARBIER, E ZEMMOUR	
14:00:00			JOURNAL 20' Valérie Khong / Michel Dumorel		JT 10'	JOURNAL 10' Olivier Benkennoum (Best-of)	
14:20:00			↳ musique Dans le bureau de ...	↳ Afrique	Ca se discute Ch BARBIER, E ZEMMOUR		
14:30:00			JOURNAL 20' Valérie Khong / Michel Dumorel			JOURNAL 10' Dans le bureau de ...	
14:50:00			↳ Média présente par Odolombe Schneck	Rediffusion	↳ Afrique / Schneck		
15:00:00			Valérie Khong / Michel Dumorel			JOURNAL 10' Best of "N'avons pas peur des mots"	
15:20:00			↳ Spectacle présenté par Philippe Dons	Séances cinéma	JT 10'	JOURNAL 10' L'histoire et l'actualité	
15:30:00			JOURNAL 20' Valérie Khong / Michel Dumorel			JOURNAL 10' ↳ comme idées	
15:50:00			Dans le bureau de ...	↳ Afrique	↳ Afrique	JOURNAL 10' ↳ Media	
16:00:00			JOURNAL 20' Valérie Khong / Michel Dumorel		Ca se discute Ch BARBIER, E ZEMMOUR	JOURNAL 10' ↳ a pas que le CAC 20'	
16:20:00			↳ Média présente par Odolombe Schneck	↳ Afrique	Ch BARBIER, E ZEMMOUR	JOURNAL 10' Sophie BRUNN	
16:30:00			JOURNAL 20' Valérie Khong / Michel Dumorel			JOURNAL 10' ↳ comme idées	
16:50:00			↳ comme idées présente par Albert Aigoud	Rediffusion		JOURNAL 10' ↳ Spectacle	
17:00:00			JOURNAL 10' LE JOURNAL DE LA CULTURE 20'			JOURNAL 10' Ca se discute 20'	
17:10:00			Olivier Benkennoum	Rediff		JOURNAL 10' Ch BARBIER, E ZEMMOUR	
17:30:00			JOURNAL 10'			JOURNAL 10' ↳ comme idées	
17:40:00			↳ Média présente par Colombine Schneck	Rediffusion	↳ Afrique / Schneck		
17:50:00			↳ comme lecture	Dans le bureau de ...	↳ Spectacle	JOURNAL 10' La Libération de la France	

i>TELE

PROG 2005

05/01/2005

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
18:00:00	GUILLAUME DURAND				
	Journal de 15' présenté par Charlotte Le Grix de La Salle				
18:15:00	GUILLAUME DURAND				
	30' 1 ou 2 invités				
18:45:00	GUILLAUME DURAND				
	Journal de 15' présenté par Charlotte Le Grix de La Salle				
19:00:00	JOURNAL 15'				
	présenté par Charlotte Le Grix de La Salle				
19:15:00	"N'AYONS PAS PEUR DES MOTS"				
	présenté par Samuel Etienne				
19:45:00	JOURNAL 15'				
	présenté par Charlotte Le Grix de La Salle				
20:00:00	JOURNAL 10' présenté par Charlotte Le Grix de La Salle				
20:10:00	LE JOURNAL DE LA CULTURE 20'				
	Olivier Benkemoun Rediff				
20:30:00	GUILLAUME DURAND				
	Rediff 30' 1 ou 2 invités				
21:00:00	JOURNAL 10' présenté par Charlotte Le Grix de La Salle				
21:10:00	LE MONDE EN + (20')				
	Présenté par Patricia LOISON				
21:40:00	JOURNAL TV				
21:30:00	"N'ayons pas peur des mots" / Samuel Etienne Rediff 20'				
22:00:00	JOURNAL 30'				
	présenté par Valentine Desjeunes				
22:30:00	JOURNAL 10'				
	LE MONDE EN + (20') Rediffusion				
22:40:00	Présenté par Patricia LOISON				

	SAMEDI	DIMANCHE
	JOURNAL 10'	
	Lauront KOUCHNER 20'	
	JOURNAL 10'	
	1- Europe	
	LE JOURNAL DE LA CULTURE	
	Olivier Benkemoun (Best-of)	
	JOURNAL 10'	
	1- reportage	
	JOURNAL 10'	
	1- reportage	
	JOURNAL 10'	
	1- a pas que le CAC 20'	
	Sophie BRUINI	
	JOURNAL 10'	
	Dans le bureau de ...	
	1- reportage	
	JOURNAL 10'	
	LE JOURNAL DE LA CULTURE	
	Olivier Benkemoun (Best-of)	
	JOURNAL 10'	
	Dest of "N'ayons pas peur des mots"	
	JOURNAL 10'	
	Ca se discute 20'	
	Olivier BARBIER / Le ZEMMOUR	
	JOURNAL 10'	
	1- Europe	
	Lauront KOUCHNER 20'	
	JOURNAL 10'	
	Lauront KOUCHNER 20'	
	Lauront KOUCHNER 20'	

05/01/2005

i>TELE

PROG 2005

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
-------	-------	----------	-------	----------

SAMEDI	DIMANCHE
--------	----------

23:00:00	JOURNAL 10'	BEST OF "N'AYONS PAS PEUR DES MOTS" (redit)
23:30:00	JOURNAL 30'	Samuel Etienne
00:00:00	GUILLAUME DURAND	Rediff 30'
00:30:00	JOURNAL 30'	1 ou 2 Invités Samuel Etienne
01:00:00		

06:00:00	JOURNAL 15'	Thomas Joubert
06:15:00		

Sam	Dim
JOURNAL 10'	JOURNAL 10'
↳ La Liberation de la France	
↳ comme l'aire	
JOURNAL 10'	
↳ Afrique	
JOURNAL 10'	
↳ musique	
JOURNAL 10'	
↳ Media	
JOURNAL 10'	
↳ International	
JOURNAL 10'	

23:00:00	JOURNAL 10'	↳ Spectacle
23:30:00	JOURNAL 10'	↳ Media
00:00:00	LE JOURNAL DE LA CULTURE	Olivier Benkenoun (Best of)
00:30:00	JOURNAL 10'	Best of "N'ayons pas peur des mots"
01:00:00	JOURNAL 10'	↳ comme l'aire
01:30:00	JOURNAL 10'	↳ Afrique
02:00:00	JOURNAL 10'	↳ International
02:30:00	JOURNAL 10'	↳ reportage
03:00:00	JOURNAL 10'	↳ comme l'aire
03:30:00	JOURNAL 10'	↳ Afrique
04:00:00	JOURNAL 10'	↳ Media
	JOURNAL 10'	↳ International
	JOURNAL 10'	↳ reportage
	JOURNAL 10'	Dans le bureau de ...

Taiwan and China reached a landmark deal on Saturday (January 15) to allow non-stop charter flights over the Chinese new year holidays, a move which could ease tensions and improve ties between the bitter political rivals.

The one-off deal will allow the first direct flights between the two foes since 1949, and could mark a step towards ending a decades-old ban on direct air links.

"In a very short time, in a cordial atmosphere, we have come to an agreement," Pu Zhao-zhou, executive director of China's Civil Aviation Association, told a joint news conference after talks in the southern Chinese territory of Macau.

However, while the flights will be non-stop, they will still have to go through Hong Kong or Macau airspace.

"The flights have to go through Hong Kong but they don't have to land," said Mike Lo, chairman of the Taipei Airlines Association.

Forty-eight flights will be allowed under the agreement, beginning on January 29 and ending on February 20, Pu said. He did not specify whether the first would take off from China or Taiwan.

Taiwan has banned direct air and shipping links with mainland China since the Nationalists lost the Chinese civil war to the communists in 1949 and fled to the island. Travellers between Taiwan and the mainland must now fly via a third destination, usually Hong Kong or Macau on China's southern coast, adding four hours to what should be an hour-long flight.

China considers Taiwan a renegade province and has threatened to invade the self-governing, democratic island of 23 million people if it formally declares statehood.

Despite often highly charged political tensions, trade and investment across the narrow Taiwan Strait has boomed since the late 1980s, with about one million Taiwanese now living and working in China.

Taiwan business people, who have poured up to 100 billion U.S. dollars into China, have long clamoured for direct flights. Millions of Chinese rush home for family reunions at the start of the Lunar New Year, which falls this year on February 9.

MACAU, CHINA (JANUARY 15, 2005) (NO ACCESS HONG KONG):

1. TAIWANESE NEGOTIATOR CHANG KUO-CHENG ARRIVES
2. MAINLAND CHINA NEGOTIATOR PU ZHAO-ZHUO ARRIVES AND IS MOBBED BY REPORTERS
3. VARIOUS OF NEGOTIATORS AT CONFERENCE TABLE
4. PU ZHAO-ZHUO AND MICHAEL LO SHAKE HANDS BEFORE THE MEETING
5. CAMERA CREWS AND PHOTOGRAPHERS AT THE NEWS CONFERENCE
6. (SOUNDBITE) (Mandarin) PU ZHAO-ZHUO, EXECUTIVE DIRECTOR OF CHINA'S CIVIL ASSOCIATION, SAYING: "In a very short time, in a cordial atmosphere, we have come to an agreement to allow direct chartered flights between the mainland and Taiwan during the Chinese new year period."
7. (SOUNDBITE) (Mandarin) MIKE LO, TAIPEI AIRLINES ASSOCIATION CHAIRMAN, SAYING: "The chartered flights will be used to carry Taiwanese businessmen working in the mainland and immigration processing will be same as the usual aviation procedures."
8. WIDE OF NEWS CONFERENCE

THURSDAY 06/01/2005 - ERNN - Nordic Regional Exchange at 15:00 GMT

Status: CAN - **Start:** 15:00 **End:** 15:25 - **Sound:** Natural - **Last modif. on:** 06/01/05 15:11 GMT

Slug: Crownprince-vist

Origin: DKDR - **Source:** DKDR

Dateline: 06/01/05 - **Location:** **Restrictions:** see HTML file [more...](#)

[Dopesheet...](#) - [Shotlist...](#)

THURSDAY 06/01/2005 - EVN - Eurovision News Exchange at 14:54 GMT

Status: TRS - **Start:** 14:54 **End:** 14:58 - **Sound:** Natural - **Last modif. on:** 06/01/05 15:11 GMT

Slug: Israeli boycott

Origin: GBRTV - **Source:** GBRTV

Dateline: 06/01/05 - **Location:** XX VARIOUS **Restrictions:** see HTML file [more...](#)

[Dopesheet...](#) - [Shotlist...](#)

THURSDAY 06/01/2005 - EVN - Eurovision News Exchange at 14:51 GMT

Status: TRS - **Start:** 14:51 **End:** 14:53 - **Sound:** Natural - **Last modif. on:** 06/01/05 15:09 GMT

Slug: Sarkozy Bavaria

Origin: DEARD - **Source:** DEARD

Dateline: 06/01/05 - **Location:** DE WILDBAD KREUTH **Restrictions:** see HTML file [more...](#)

[Dopesheet...](#) - [Shotlist...](#)

THURSDAY 06/01/2005 - EVN - Eurovision News Exchange at 14:48 GMT

Status: TRS - **Start:** 14:48 **End:** 14:51 - **Sound:** Natural - **Last modif. on:** 06/01/05 15:33 GMT

Slug: Jakarta presser

Origin: BECEE - **Source:** BECEE

Dateline: 06/01/05 - **Location:** ID JAKARTA **Restrictions:** see HTML file [more...](#)

[Dopesheet...](#) - [Shotlist...](#)

THURSDAY 06/01/2005 - EVN - Eurovision News Exchange at 14:43 GMT

Status: TRS - **Start:** 14:43 **End:** 14:46 - **Sound:** Natural - **Last modif. on:** 06/01/05 15:10 GMT

Slug: Amateur video

Origin: GBAPTN - **Source:** GBAPTN

Dateline: 06/01/05 - **Location:** TH KHAO LAK **Restrictions:** see HTML file [more...](#)

[Dopesheet...](#) - [Shotlist...](#)

THURSDAY 06/01/2005 - EVN - Eurovision News Exchange at 14:36 GMT

Status: TRS - **Start:** 14:36 **End:** 14:40 - **Sound:** Natural - **Last modif. on:** 06/01/05 17:11 GMT

Slug: USA electronics show

Origin: ZZEBU - **Source:** GBRTV

Dateline: 06/01/05 - **Location:** US LSA VEGAS NEVADA **Restrictions:** see HTML file [more...](#)

[Dopesheet...](#) - [Shotlist...](#)

THURSDAY 06/01/2005 - EVN - Eurovision News Exchange at 14:34 GMT

Status: TRS - **Start:** 14:34 **End:** 14:35 - **Sound:** Natural - **Last modif. on:** 06/01/05 15:29 GMT

Slug: Donors' meeting

Origin: CHUNTV - **Source:** CHUNTV

Dateline: 06/01/05 - **Location:** CH GENEVA **Restrictions:** see HTML file [more...](#)
[Dopesheet...](#) - [Shotlist...](#)

THURSDAY 06/01/2005 - EVN - Eurovision News Exchange at 14:32 GMT

Status: TRS - **Start:** 14:32 **End:** 14:33 - **Sound:** Natural - **Last modif. on:** 06/01/05 15:28 GMT

Slug: Ukraine-Georgia

Origin: ZZEBU - **Source:** RURTR

Dateline: 06/01/05 - **Location:** UA TISOVETS **Restrictions:** see HTML file [more...](#)

[Dopesheet...](#) - [Shotlist...](#)

THURSDAY 06/01/2005 - EVN - Eurovision News Exchange at 14:29 GMT

Status: TRS - **Start:** 14:29 **End:** 14:31 - **Sound:** Natural - **Last modif. on:** 06/01/05 15:39 GMT

Slug: Sumatra reunion

Origin: NOTV2 - **Source:** NOTV2

Dateline: 06/01/05 - **Location:** ID WESTERN SUMATRA **Restrictions:** see HTML file [more...](#)

[Dopesheet...](#) - [Shotlist...](#)

THURSDAY 06/01/2005 - CLA - EV Current Live Actuality at 14:25 GMT

Status: TRS - **Start:** 14:25 **End:** 16:45 - **Sound:** Natural - **Last modif. on:** 06/01/05 16:45 GMT

Slug: Gonzales hearing

Origin: ZZEBU - **Source:** USPOOL

Dateline: 06/01/05 - **Location:** US WASHINGTON **Restrictions:** see HTML file [more...](#)

[Dopesheet...](#) - [Shotlist...](#)

THURSDAY 06/01/2005 - EVN - Eurovision News Exchange at 14:19 GMT

Status: TRS - **Start:** 14:19 **End:** 14:21 - **Sound:** Natural - **Last modif. on:** 06/01/05 15:23 GMT

Slug: Refugee camp

Origin: BEVRT - **Source:** BEVRT

Dateline: 06/01/05 - **Location:** LK KOTTAIKALLAR **Restrictions:** see HTML file [more...](#)

[Dopesheet...](#) - [Shotlist...](#)

THURSDAY 06/01/2005 - EVN - Eurovision News Exchange at 14:16 GMT

Status: TRS - **Start:** 14:16 **End:** 14:18 - **Sound:** Natural - **Last modif. on:** 06/01/05 15:20 GMT

Slug: Construction aid

Origin: DEZDF - **Source:** DEZDF

Dateline: 06/01/05 - **Location:** LK VAKARAI BATTICALOA REGION **Restrictions:** see HTML file [more...](#)

[Dopesheet...](#) - [Shotlist...](#)

SAMEDI 29 JANVIER

APTN 1 AUSTRALIA NEW ZEALAND

0233 Taiwan China flight
0235 World Iraqis 4
(Europe, Mideast, US and Canada)
0239 US Guantanamo reax
0240 China Taiwan flight 2
0244 US Empire State 2 (fuite de vapeur)
0247 India Survivor: archipel de Nicobar,
un survivant qui était sur une Ile déserte
seul rescapé de plus de 100
0250 Switzerland Davos 2
0250 Taiwan China flight 2
0252 US Rice: investiture

APTN 2 OVERNIGHT

0330 US helicopter
0333 China Zhao
0334 Argentina Mayor
annonce mesures sécurité night club
0337 Mexico Whale

APTN 3 EUROPE OVERNIGHT 2

Europe Prime News
0430 China Beijing
0433 US Helicopter
0436 China Taiwan wrap
0439 Switzerland Davos 2
0444 EU BSE
Bruxelles confirmation du premier cas de
"chèvre folle" (sujet pas entier)

APTN 4 EUROPE EARLY

0529 Colombia arrests
0533 Colombia Venezuela
0535 Taiwan departure
0538 Taiwan arrivals

APTN 6 EUROPE MORNING

1030 Iraq elections
1034 US Guantanamo Reax
1035 Indonesia Aid
1038 Thailand: meeting
1040 China Taiwan wrap
1045 China Zhao 3
1048 US Helicopter
1051 Iraq Basra: sujet sécurité

APTN 7 AMERICAS

1230 Iraq Border

WORLD 5

0030 Finland: Aceh talks
0031 Iraq: ballots
0033 USA: refugees
0034 USA/ UN/ Canada: vote wrap
0039 Mideast: Hamas statement
0040 USA: Jackson pretrial
0043 USA/ file: procter and Gamble
0045 USA: empire smoke
0047 Switzerland: davos wrap
0052 China/ Taiwan (direct

WORLD 1

0430 China: first flights
0436 Taiwan plane
0437 Switzerland: Kharazzi/ Biden
0440 Switzerland: Davos wrap
0445 Iraq: ballots
0447 Indonesia: Aceh Pilgrims
0450 Finland: Aceh talks
0451 Thailand: warning/ memorial
0457 China/ Taiwan: en direct,
atterrissage

WORLD 1 update

0645 Thailand: tsunami meeting

ASIA

0816 China: direct flights
0822 Taiwan flights
0826 China Zhao funerals
0830 Thailand tsunami meeting
0834 China Red ants
0837 Indonesia: Japan troops
0841 Indonesia Cat Stevens

WORLD 2

0931 China/ Taiwan: flights
0937 China: Zhao update
0940 China: red ants
0942 Iraq: security preps
0946 Bolivia march update
0949 Thailand: tsunami meeting
0952 Finland: Aceh talks
0953 USA: helicopter

WORLD 2 UPDATE

1147 Finland/ file: Talks wrap

EVN M

- 5:30 Refere Reax C2758
- 5:33 Nalchik Assault Update
- 5:37 Bill Clinton WEF (Davos, Clinton évoque les élections irakiennes et le programme nucléaire iranien)
- 5:40 Senegal Protest (Affrontements entre étudiants et forces de l'ordre sur le campus de l'université de Dakar)
- 5:42 **Australia Iraq Vote (OFF)** (REUTERS) (Sydney, vote de la communauté irakienne)
- 5:46 Train Crash Wrap
- 5:48 Riggs Pinochet
- 5:51 Louvre Bust
- 5:53 Peru Relations
- 5:56 Guantanamo Sex
- 6:00 Australia Iraq Vote (APTN) (Sydney, vote de la communauté irakienne)
- 6:03 Iraq Border (Renforcement de la sécurité à la frontière syrienne suite à des affrontements)
- 6:05 Iraq Shiites

Flashes de 7h55

- 2'53 Thailand Meeting (Début conférence internationale sur les alertes au tsunami)
- 5'12 Baghdad Bomb (Attentat à la voiture piégée près de la centrale électrique de Dora)
- 7'14 UAE Iraqi Voters (Vote des Irakiens aux Emirats arabes unis)
- 11'47 Iraq Polls Attack (Samara, jeudi 27/01, attaque contre un bureau de vote)
- Baghdad Bomb Wounded
- Baghdad Hospital (REUTERS)

Flashes de 8h35

- 0'44 **Bagdad : Car Bomb (OFF)** (Explosion voiture piégée à Bagdad)

Flash de 9h50

- Baghdad Car Bomb

EVN Y

- 1000 US / Cincinnati : Procter&Gamble file - Procter et Gamble veut acheter Gillette - Off fait
- 1034 Gaza : Gaza deployment
- 1039 UK / Londres : More London voting iraki
- 1043 Russie / Moscou : Moscow snowstorm
- 1045 Russie / Moscou : Moscow Biennale art
- 1048 Thaïlande / Phuket : Tsunami conference
- 1050 Japon / Tokyo : Tsunami aid galery
- 1054 Jordan / Aman : Iraqi voting - Jordan voting
- 1057 Iraq / Zuder : Basra bomb
- 1100 Finland / Helsinki : Aceh talks arrivals
- 1105 Procter&Gamble R archives

EVN O

- 1201 Suisse / Genève : swiss snow
- 1204 US / Washington : US Holocaust - association juive sur traitement église pendant Holocauste

- 1208 Turquie / Ankara : Turkey voting irakiens

1 214 Iraq / Bagdad : US Baghdad hospital
1 218 Suisse / Davos : Schroeder edit
1 223 Sujet C+ Porte parole victimes du tunnel Mont Blanc
1 228 Allemagne : Germany Iraqis vote
1 230 Espagne / Madrid : Solana intw
1 233 Suède : Iraqi voting
1 336 Syrie / Damas : Syria Iraqis vote
1 239 Iraq / Ramadi : Ramadi fighting

Flash Evn Annan Statement puis Bagdad attentat

Annan sur élections Iraq
Bagdad attentat à la voiture impressionnant

EVN 0 suite

0000 PO : Gaza déploiement - Deployment
0005 TF1 Ne pas utiliser : France Iraqis vote

EVN W

1 515 usa : un : Iraq vote, les irakiens votent aux US
1 520 Pays-Bas / Amsterdam : Netherlands Kurds
1 523 UK : Botox - Madonna etc images de Botox
1 526 Luxembourg : Luxemburg swastika
1 530 Finlande / Helsinki : Finland talks sur Indonésie cessez le feu
1 534 Iraq / Bagdad : Bagdad security A en vue élection
1 537 PO : Mideast wrap pourparlers en cours PO et résultat élections
1 542 Iraq / Bagdad : Bagdad security R
1 547 Egypt : Iraqi voting
1 550 Suisse / Davos : Opening bell - ouverture de la bourse de NY à Davos

Changement de cassette

EVN 1

1 700 Espagne / Madrid : Cinema Goya awards
1 703 Danemark : Denmark Iraqi vote
1 705 Iraq : Kirkuk elex preps - préparatifs
1 707 Condie Rice edit
1 711 NASA Balloon : ballon à la limite de l'espace
1 713 Suisse / Davos : Schroeder Yushenko
1 715 Suisse / Davos : wrap avec Schroeder, Perez, Erdogan

EVN 2

1 830 UN RELIEF
1 833 SPEECH BUSH
1 836 CUBAN ASHORE
1 838 SHARON STONE elle a offert 1 0000 dollars aux enfants africains
1 844 palestos border
1 847 jordan border

EVN 3

2130 TF1 DONT TOUCH
2130 France 3 DEONT TOUCH
2134 RAF EXHIBIT expo sur fraction armee rouge A GARDER

ADHOC Premium - Palais - [ARTICLES - ARTICLE - saisie:217]

Fichier Edition Fiche Interrogation Options Fenêtre ?

Domaine: ARTICLES Fichier: ARTICLE

Les yeux fermés, les astronautes en route vers la Lune voient des étoiles aux formes variées. À quoi est dû cet étrange phénomène?
L'atmosphère de la Terre a d'immenses effets bénéfiques. Elle fournit l'oxygène nécessaire à notre métabolisme, elle maintient une température agréable avec l'effet de serre, mais aussi elle dresse un écran entre nous et le rayonnement cosmique qui emplit le Système solaire.
À mesure que l'on s'élève dans l'atmosphère, l'épaisseur de la couche protectrice diminue et la quantité de rayonnement reçu augmente, au point que, hors de l'atmosphère, des phénomènes inhabituels se produisent. Les astronautes des sept dernières missions Apollo, celles qui ont voyagé vers la Lune y ont tous vu des éclairs lumineux alors qu'ils avaient les yeux fermés! Ces

Titre	De la lumière plein les yeux
Date saisie	14/05/2000
Contexte	mensuel
Rubrique	
Source	1/1
Nom	Pour la science
Date	01/05/2000
Numero	271
Pages	13-24
Auteur	LEHOUCO Roland DZITKO Hervé
Mots.cles	ETOILE
Resume	Les yeux fermés, les astronautes en route vers la Lune voient des étoiles aux formes variées. À quoi est dû cet étrange phénomène? L'atmosphère de la Terre a d'immenses effets bénéfiques. Elle fournit l'oxygène nécessaire à notre métabolisme, elle mai
Lien externe	ExtraitAgafi.pdf
Image	.../...

MAJ NUM INSER

Recherche

Filter les enregistrements

Champ	Recherche	Opérateur	Valeur	Résultat
Mots.cles	Inclusé	est égal à	ARCHEOLOGIE	
Et	Resume	Inclusé	contient	recrupole
Ou	Source.Nom	Inclusé	est égal à	Dossier de l'arché
Seul	Source.Numero	Inclusé	contient	13
Et				

Autopaste: TG sur: Tous les niveaux au: 0 niveau

Executer Annuler Effacer Tout

Charger les paramètres d'une recherche...

Domaine: ARTICLES Fichier: ARTICLE

Nom	Créé par	Is	Modifié par	Is
J. Dupont - Et...	ADHOC	25/05/2001	ADHOC	25/05/2001
M. Bails - Ar...	ADHOC	25/05/2001	ADHOC	25/05/2001

Submitter Quitter Annuler

Liste des mots clés utilisés par la cellule documentation d'i<télé / Canal+ :

accident	Apartheid	Athlétisme	Basket	Boxe thaïlandaise	Conférence
Accord	Archéologie	Attaque	Biathlon	Cancer	Conflit
Aérobic	Archives	Attentat	Billard	Canoe kayak	Corrida
Affrontement	Armement	Automobile	Biographie	Carnaval	Course automobile
Agriculture	Arrestation	Aviation	Bobsleigh	Catastrophe	Cricket
Aide internationale	Arts	Avions	Body building	Cérémonie	Cross country
Alpinisme	Assassinats	Badminton	Bowling	Cinéma	Curling
animaux	association	Base Ball	Boxe	clip	cyclisme

Cyclo cross	Discours	Enlèvement	Gastronomie	Historique	I-Interview
Cyclone	Drogue	Espace	Golf	Hockey en salle	I-Media
Danse	Echecs	Espionnage	Grèves	Hockey sur gazon	I-Politique
Décès	Economie	Famine	Guérilla	Hockey sur glace	I-Region
Défilé	Education	Football	Gymnastique	I Comme Icare	I-Reportage
Dégâts	Elections	Football us	Haltérophilie	I-Cinema	illustration
Delta plane	Emeutes	Formule 1	Handball	I-Idee	incendie
Détournement	Enchères	Gags	hippisme	I-International	industrie

indycar	Karaté	Manifestation	Mode	Négociation	Parapente
inondations	Karting	Marathon	Moto	Nucléaire	Patin a roulette
interview	Libération	Marine	Musique	Obsèques	Patinage
Jeux olympiques	Littérature	Médecine	Mutinerie	Off shore	Peinture
jogging	Luge	Médias	Natation	Otage	Pèlerinage
Judo	lutte	Météo	Nature	Ozone	Pétanque
jugement	Mafia	Milices	Naufrage	Paix	Ping pong
justice	maladie	militaire	nazisme	parachutisme	Planche à voile

politique	Religion	Saut a la perche	Ski nautique	Tempête	Violences
Pollution	Rencontre	Sciences	Société	Tennis	Visite
Polo	Reportage	Sécheresse	Sport	Terrorisme	Voile
Prison	Résistance	Secours	Squash	Tourisme	Volley
Procès	Rodéo	Séisme	Sumo	Train	Water polo
Racisme	Rugby	Show biz	Surf	Transport	
Rallye	Saisie	Sida	Syndicats	Triathlon	
réfugiés	sanctions	ski	taekwondo	tsunami	

LA PRESSE

La Presse

Monde, jeudi 6 janvier 2005, p. A16

Ukraine et Géorgie main dans la main

Illustration(s) :

Reuters

Les leaders de la Géorgie et de l'Ukraine, Mikhaïl Saakachvili (à gauche) et Viktor Iouchtchenko, en vacances de ski dans les Carpates, ont nié hier que leur accession au pouvoir soit attribuable à une aide extérieure, faisant écho aux accusations d'ingérence américaine lancées par leurs opposants.

Pendant ce temps à Kiev, le premier ministre démissionnaire Viktor Ianoukovitch, qui tente par tous les moyens de retarder l'investiture à la présidence de son rival Viktor Iouchtchenko, a saisi hier la Cour suprême pour contester le rejet de sa plainte par la Commission électorale centrale.

Catégorie : Politique nationale et internationale

Taille : Bref, 74 mots

© 2005 La Presse. Tous droits réservés.

Doc. : news-20050106-LA-0033

Cyclisme-EN-PG PREV

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Iran-nucléaire-UE

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Russie-PO-Palestiniens-Abbas

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Cyclisme-EQ-EN PREV

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Election-Cantonale-partielle-972

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Irak-élections-réactions-GB

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Cyclisme-PR PREV

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Irak-élections-réactions-UE

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Foot-FRA-L1-SUI LEAD

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Ukraine-Iouchtchenko-mère-décès-people LEAD

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Philippines-médias

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Cyclisme-sport

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Economie-ménages

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Justice-meurtre-assises-80

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Asie-séisme-Indonésie-santé

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Grèce-France-transports-pont-incendie

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Rugby-Nations-IRL-MG PREV

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Foot-POR

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Foot-CHN-sport

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Koweït-sécurité-arrestation

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Irak-élections-Italie-réactions

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Russie-politique-opposition PREV

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

TPI-Bosnie-Musulmans-procès

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Cyclisme-sport-QR PREV

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

Justice-Partis-PS-affaires LEAD

Type: dépêche de fil
Date: 31-janv-05
Fil: AFP

La tante de Géraldine Giraud interpellée et placée en garde à vue

VERSAILLES, 1 mars 2005 (AFP) - La tante de Géraldine Giraud a été interpellée puis placée en garde à vue à Sens (Yonne) par les policiers de la PJ de Dijon avec l'assistance de la PJ de Versailles mardi matin, a-t-on appris de source policière.

Selon les policiers, qui ont confirmé l'information donnée par RTL mardi matin, cette interpellation et le placement en garde à vue vont permettre de "vérifier l'emploi du temps" de la tante de Géraldine Giraud et de pouvoir peut-être "fermer une porte" dans l'enquête sur les meurtres de la jeune femme et de son amie.

Les corps de Géraldine Giraud, la fille du comédien Roland Giraud, et de son amie Katia Lherbier avaient été retrouvés le 9 décembre 2004 à Villeneuve-sur-Yonne (Yonne) dans le jardin de Jean-Pierre Treiber, arrêté le 23 novembre en possession des cartes bancaires des deux victimes.

Géraldine Giraud et Katia Lherbier seraient mortes après avoir inhalé un gaz toxique, peut-être de la chloropicrine, avait révélé début janvier le procureur.

Les deux jeunes femmes avaient disparu depuis le 1er novembre 2004 après avoir séjourné le 31 octobre au soir non loin de Sens, à la Postolle (Yonne), dans la résidence secondaire de Roland Giraud.

Le 1er novembre vers 20H00, Géraldine Giraud avait passé un appel depuis son téléphone portable, alors qu'elle était en voiture dans ce secteur.

Puis les deux jeunes femmes n'ont plus donné signe de vie.

Jean-Pierre Treiber, qui a été mis en examen pour "enlèvements et séquestrations", puis pour "assassinats", a toujours crié son innocence.

ms/pmg/sp

AFP
011156

N° Fiche	Date	Nmmiss	Résumé	Time	Codeo	Archiv	Prigim	Login
225926	17/09/2004	evn1 + evn3	USA - Justice, Le chanteur Michael Jackson va affronter pour la première fois la mère de l'enfant qui l'accuse d'agression sexuelle devant le tribunal de Santa Maria (durée : 10'03) + (3'13) - Arrivée en voiture de Jackson avec membres de sa famille. ¶ ils sont tous habillés en blanc, on voit entre autre Janet Latoya la mère Khaterine Jackson + entrée dans palais de justice + passage au poste de sécurité pour vérifier s'ils ne portent pas d'armes de la famille et de leur staff. + AUTRE SUJET EVN3 ¶ USPOOL TC.22.07.16 (3'13) - Sortie de la famille Jackson de la salle d'audience. - Déclaration de l'avocat de Jackson, Thomas Mesereau, avec famille Jackson derrière lui, sur les affaires similaires que son client a déjà rencontrées et qui se sont ¶	17.19.44 + 22.07.16	040739	uspsc	UDRVMCF	
224724	16/08/2004	evn3	arrangées avec de l'argent. - Départ de la famille Jackson sous les cris des fans. Santa Maria (Californie), procès de Michael Jackson pour pédophilie : audience préliminaire (durée : 2'10"), Sortie de Michael Jackson du tribunal, il fait le "V" de la victoire, on le protège du soleil avec un parapluie, on entend les fans hurler à ¶ son passage, Sortie de Thierry Mesereau, Michael Jackson entouré de membres de sa famille monte dans un bus.	03.11.50	040656	pool us	UDRLACP	
224639	16/08/2004	evn2	Santa Maria - Justice : Michael Jackson au tribunal de Santa Maria pour une audience préliminaire avant son procès pour abus sexuels sur mineur (durée 02'00) : - Fans massés devant le tribunal - Entrée au tribunal de l'avocat de M. Jackson, Thomas ¶ Mesereau - Descente d'autobus de Michael Jackson, entouré de gardes du corps qui le protège du soleil avec un parapluie... - Entrée au tribunal de Michael Jackson : il passe les portiques de sécurité - Entrée de son père Joseph, sa mère Katherine et ¶ sa soeur Janet	02.42.05	040656	pool	UDRGCCF	

N° Fiche	Date	nmis	Résumé	Time Code	Archiv	prim	Login
215969	16/01/2004	evn2 et 3	Santa Maria, ouverture du proces de Michael Jackson pour pedophilie (durée : 3' + 3' + 2' + 3' + 5') : DP de l'arrivée de Michael Jackson, il fait le "y" de la victoire avec sa main qui sort de la voiture, sortie de Michael Jackson encadré par ses avocats, VOX POP des fans, à 18.42.40 DP de l'arrivée de la mere de Michael Jackson, sortie de voiture et portique de securité, meme chose pour Jermaine Jackson, DP de l'arrivée de Michael Jackson, sortie de voiture et portique de securité, il ¶ entre dans la salle du tribunal, Arrivée de Janet Jackson, portique de securité, à 19.41.15 Sortie de la mere de Michael Jackson et de Jermaine Jackson ensemble, ils se tiennent par la main, DNS du carton d'invitation pour le ranch de Michael ¶ Jackson (Neverland) apres son audition devant le juge, à 21.51.00 DP du retour de Michael Jackson à son domicile, arrivée du convoi de voiture, Michael Jackson signe des autographes, VA du ranch parc d'attraction Neverland, à 21.54.45 DP de la ¶ sortie de la famille Jackson du tribunal de Santa Maria, 1 plan de ma sortie de Michael Jackson seul de la salle d'audience, 1 plan de la sortie de la mere de Michael Jackson et de son frere Jermaine, Sortie de toute la famille Jackson ensemble ¶ vers leur voiture, Michael Jackson monte sur sa voiture pour se monter à la foule, Conference de presse des avocats.	18.40.00 ; 18.42.40 ; 19.41.15 ; 21.51.00 ; 21.54.45	040049	reuter pool et pool us	UDRLACP
215958	16/01/2004	evn1	Santa Maria, proces de Michael Jackson pour pedophilie (durée : 1' + 12') : VA du convoi de voitures de Michael Jackson sur le trajet vers le tribunal, 1 plan (VA) de l'arrivée de sa mere, à 17.28.55 VA du direct de l'arrivée du convoi de voitures ¶ de Michael Jackson, la star sort de voiture, petite bain de foule avant d'entrer dans le tribunal.	17.26.45 ; 17.28.55	040048	aptn pool	UDRLACP

(225776)

Titre	Guerre en Irak, visite de Iyad Allaoui aux USA
Résumé	USA - Irak, visite de Iyad Allaoui aux USA : mixé de Valerie Khong (durée : 1'19"), Arrivée de Iyad Allaoui et accueil par Donald Rumsfeld, Discours de Iyad Allaoui devant le Senat, tout le monde se leve à la fin du discours, Conférence de presse commune Iyad Allaoui / George W. Bush, 4 plans de la rencontre Iyad Alloui / Donald Rumsfeld, photo de famille et entretien, tour de table, DP d'une manifestation anti Allaoui à Bagdad dans le quartier de Sadr City, Discours d'un cheikh qui condamne les discours pro américains du premier ministre irakien, Conférence de presse du cheikh sunnite Abdelsalam Al Koubeissi (membre du comité des Oulémas) qui dénonce le discours pro américain d'Allaoui sur les futures élections, 4 plans d'une manifestation de sunnites et de chiites devant la prison d'Abou Ghraib.
Zone	AMERIQUE ; MOYEN ORIENT
Pays	USA ; IRAK
Mot-clé	politique ; rencontre ; visite ; discours ; conflit ; religion
Personne	ALLAOUI Iyad ; RUMSFELD Donald ; AL KOUBEISSI Abdelsalam ; BUSH George W. (president des usa)
Date	24/09/2004
Time Code	01.14.55
Transmission	JT321
Origine	evn
NoArchive	040726
NoSupport	1523103
DateSaisie	25/09/2004
Login	UDRLACP

Politique... Deux mois après l'échec du NON au référendum socialiste, Laurent Fabius réunit ses troupes pour une démonstration de force / c'était cet après midi à Pantin, en région parisienne / Delphine Guedard et Olivier Gangloff se sont rendus sur place////////

Jack Lang a réagi à l'offensive fabiusienne...écoutez sa réaction recueillie ce matin par Delphine Guedard et Olivier Gangloff

TABLE DES MATIERES

<i>Remerciement</i>	2
<i>Sommaire</i>	3
<i>Introduction</i>	4
1. Présentation de l'entreprise	5
1.1 Le groupe Canal +, une entreprise diversifiée.....	5
1.2 La chaîne i>télé, une chaîne d'information dynamique	8
2. Le document audiovisuel: Particularités et enjeux	10
2.1 Document numérique et indexation.....	10
2.2 Spécificités du document audiovisuel.....	15
Le contenu audiovisuel	15
Spécificités de l'audiovisue	15
Les contraintes de l'image	15
Les contraintes des séquences temporelles	17
Les contraintes de l'audiovisuel	17
2.2 Indexation audiovisuel grâce au outils numérique	19
Intégration de la documentation	19
Manipulabilité des unités composant le flux	19
Manipulabilité des processus et des objets de la chaîne documentaire	20
Intégration de la documentation et des contenus indexés	20
Les enjeux du numérique audiovisuel pour les bases documentaires	21
2.3 Vers une automatisation du traitement des documents audiovisuels	22
Recherche sur la description documentaire	22
Définition d'un langage de description	23
Normalisation MPEG7	23
Les termes de la description	27
Recherche sur l'extraction audiovisuel	27

Recherche sur la representation des documents audiovisuels	28
Recherche sur les outils de lecture et d'appropriation	29
Recherche sur les usages	30
Enjeux de l'indexation automatique des documents audiovisuels	30
3 Enjeux du traitement des documents audiovisuels dans une rédaction télévisée	32
3.1 Collecte des documents	32
3.1.1 Agence de presse, une ressource d'image inégalable	32
Reuters et APTN	32
Eurovision	33
3.1.2 Documents réalisés par la chaîne, pour être au plus près de l'actualité	34
La cellule prevision	34
Le rédacteur en chef	35
Le journaliste reporters d'images (JRI)	35
3.2 Analyse des documents audiovisuels	36
3.2.1 La cellule image, entre administration et prévision	36
3.2.2 La cellule documentaire, une fonction essentielle	37
3.2.2.1 L'indexation de sujet nationaux et internationaux	38
Description d'une fiche d'indexation i<télé	40
Le choix du vocabulaire	40
Abréviation utilisée en documentation audiovisuel d'actualité	42
Sélection des images pretinentes	43
Les différents types de documents indexés et les outils mis à la disposition des documentalistes	45
EVN	45
JT	46
Les cassettes de l'UE	47
Les cassettes d'entreprises	48
Paramètre de la base documentaire facilitant l'indexation	48
Synthese du fonctionnement du logiciel ADHOC	51
Classification des cassettes	52

3.2.2.2	Illustration des sujets mixés des journalistes	53
	Outils de recherche avec le logiciel ADHOC	53
	Recherche simple	53
	Recherche intégrale	55
	Autopostage	55
	Recherche étendue	55
	Résultat	55
	Problèmes liés à la propriété intellectuelle	57
3.2.2.3	Création de dossier thématique	58
3.2.3	Cellule montage	59
3.3	Diffusion des documents	59
3.3.1	La Cellule édition, l'assurance qualité du journal télévisé	59
3.3.2	Journal télévisé, un médiateur de l'information	60
	Dispositif scénique du JT	60
	Le studio	60
	Le présentateur : un intermédiaire de l'information ...	62
	La régie du JT	62
	Le Duplex	63
	Analyse du contenu: Informations ou parti pris?	64
	Analyse du discours	64
	Le choix des mots	65
	Omissions et sélections des faits	65
	Analyse des images	66
	L'échelle des plans	66
	Les angles de prise de vue	67
	Le point de vue	68
	Les lignes	68
	La couleur	68

Annexes	73
Annexe I: Organigramme du Groupe Canal+	74
Annexe II: Grille des programmes d'i<télé.....	75
Annexe III: Dopsheet Fournis par Eurovision : Description du contexte de tournage	79
Annexe IV : Shotlist fournis par Eurovision : Description plan par plan des images	80
Annexe V : Liste des documents audiovisuel diffusée par Eurovision le 06/01/2005 de 14h16 à 15h	81
Annexe VI: Cahier électronique remplie par la cellule image : liste des images enregistrées par la chaîne le 29/01/2005 de 00h30 à 21h34	83
Annexe VII : Ecran de saisie et Ecran de recherche du logiciel ADHOC	86
Annexe VIII : Liste des mots clés utilisés par la cellule documentation d'i<télé / Canal+	87
Annexe IX : Exemple d'article imprimé dans Europresse	88
Annexe X : Une partie de la liste des dépêches AFP du 31/01/2005	89
Annexe XI: Exemple d'un dépêche AFP	91
annexe XII : Notice de type 1, complétée et imprimée par la cellule documentation	92
Annexe XIII : Notice de type 2, complétée et imprimée par la cellule documentation	94
Annexe XIV et XV : Exemple de lancement de reportage réalisé par un présentateur de JT	95
 <i>Table des matières</i>	 97
<i>Rèsumé</i>	101